

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA REVUE CANADIENNE

## OCTAVE CRÉMAZIE

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

 N n'est plus guère poète. Il y fallait de l'enthousiasme, et l'égoïsme a desséché le cœur ; il y fallait du regard et de l'envergure : les sens ont obscurci l'esprit, et l'argent a coupé les ailes au génie ; il y fallait l'attouchement du Dieu, et l'humain a tué le divin. Qu'est-ce encore ? Le poète était simple, naïf, enfant ; il ne se doutait de rien ; il n'était pas de son temps ; sa vie se passait dans l'idéal, qui embrasse tous les temps et l'éternité : nous sommes vieux, compliqués, retors ; nous savons tout ; nous sommes plongés dans le réel. Plus vont les hommes, et plus ils s'emparent de la terre ; ils y resteront. S'il s'élève encore des poètes, le spectacle de leur éternelle jeunesse forme un étrange contraste avec celui de la décrépitude universelle. Ils ressemblent à des demi-dieux, égarés au sein de l'humanité. Les vues qu'ils ont sur l'infini sont moquées par un monde enfoui dans la matière. Moquée, la conception qu'ils se font de la Beauté. Pauvres Génies incompris et ignorants ! Ils marchent sur les précipices et côtoient les abîmes ; ils vont au-devant des embûches ; ils se réveillent dans des embarras mortels ; ils meurent en dessillant les yeux de leurs contempteurs. Tel fut le destin de Crémazie.

En entreprenant cette étude, je ne pense pas que j'apprenne bien du nouveau. Beaucoup de personnes vivent encore, qui ont connu Crémazie, et qui savent ses poésies par cœur. Ce n'est donc pas moi, de qui il n'en est aucunement de même, qui aurai qualité pour instruire ces personnes. Tout au plus pourrais-je livrer mes

assertions et mes jugements à leur vérification et à leur critique. En outre, les travaux de M. l'abbé R. Casgrain et de M. B. Sulte, qui, en passant, m'ont fourni de précieux renseignements et dont je ne fais pas difficulté d'avouer que je me suis amplement servi, ont déjà, ce semble, fait suffisamment connaître le poète national des Canadiens. Néanmoins aucun écrivain, que je sache, n'a encore présenté au public l'analyse de ses ouvrages ni donné de leur mérite une appréciation d'une certaine étendue. Et puis, il y a une génération nouvelle, déjà éloignée de trente ans de l'époque où vécut Crémazie, et j'ai cru possible de l'intéresser par une étude un peu différente à celles qui existent déjà sur le même sujet. Ensuite, il semble qu'après les événements qui ont eu lieu récemment dans notre pays, il ne soit pas hors de propos de définir les termes : écrivain, poète, poète national : on a brouillé ces choses-là ; les cartes ont été mêlées. On ne trouvera pas mauvais que les places soient restituées et la lumière faite. Et de plus, je ne sais pas, mais on dirait que le vent est à la critique depuis quelque temps. On s'est, avec raison, beaucoup plaint qu'elle n'existait pas chez nous. C'est peut-être, en effet, le moment de lui donner naissance. D'autres ont commencé ; suivons. Enfin il peut se faire qu'en définitive je ne sache trouver à mon écrit de véritable motif que l'admiration que j'ai toujours éprouvée pour le beau génie de Crémazie. Vous allez me dire que cela n'est pas un sûr garant d'impartialité. C'est vrai ; pas plus que l'amour de la patrie au cœur de l'historien. C'est ce qui vous rassurera peut-être, et moi pareillement.

Je commencerai donc par dire, en abrégé quels furent la vie et les malheurs de Crémazie ; puis je ferai l'examen détaillé de ses écrits en vers et en prose : après quoi je tâcherai de donner une appréciation générale de son talent et de son œuvre.

## I

Octave Crémazie naquit à Québec, le 16 avril 1827. Son père, Jacques Crémazie, descendait d'une famille originaire du Languedoc. L'enfant fit ses études au Séminaire de Québec. On ne voit pas qu'il s'y soit distingué. J'ai même un vague souvenir d'avoir vu quelque part que c'était le contraire. Mais je ne l'assure pas. Il aimait pourtant l'étude, qui devint la passion de sa vie. Pourquoi, au sortir du collège, il ne fit pas choix d'une profession libérale, ses biographes nous le laissent ignorer. Déjà épris de littérature et de poésie, éprouvait-il une instinctive répugnance pour le code, peu capable assurément de tenter un esprit affamé d'idéal ? Ne voyait-il dans tout le respectable corps médical que des Purgons et

des Sganarelles ? Oh ! que non pas ! Il est malaisé de démêler les motifs de la détermination qu'il prit alors. A qui est attiré vers les choses de l'intelligence il semble que le calcul ne doive guère inspirer plus d'attrait que la loi. Le jeune Octave adopta néanmoins le commerce. Mais il s'agissait d'un commerce de livres, et cela n'était pas pour répugner au nourrisson des muses. L'état de fortune de ses parents suffirait peut-être pour tout expliquer. Ce qui est certain, c'est qu'il n'avait point d'aptitudes pour les affaires, et que, s'il en eut, il n'en montra point.

Il entra donc au magasin de librairie, fondé par ses deux frères, Jacques et Joseph, et il fut admis comme tiers dans leur société. En 1855, il devint directeur de cette maison, qui prit alors une grande extension, et dont il fit en même temps le rendez-vous des beaux esprits et des littérateurs. Ecrivains, orateurs, poètes, penseurs s'y rendaient aux heures de loisir : Garneau, Parent, Chauveau, Ferland, Taché, Cauchon, en un mot, tout ce que renfermait de talent et de culture intellectuelle la société québécoise de ce temps-là. C'était l'âge d'or de notre littérature. Octave Crémazie, beaucoup plus au fait de ses tablettes que de son comptoir, était, comme bien on pense, l'âme de ces réunions d'élite. Doué d'une belle intelligence, il possédait déjà, en outre, une grande érudition, de laquelle il ne faisait pas montre, mais qui se débordait dans l'intimité. Du jour qu'il s'était fait libraire, il avait commencé d'étudier avec une incroyable ardeur. Il connaissait à fond les littératures latine, espagnole, italienne, anglaise, allemande : je ne parle pas de la française, il en était l'oracle et le représentant le plus authentique au Canada. Il n'y avait pas jusqu'au sanscrit, dont il n'eût tenté les sacrés abords.

L'établissement Crémazie était fort achalandé. Les Québécois âgés s'en souviennent. On y venait acheter des quatre coins de la Province. Le clergé notamment s'y approvisionnait. Chaque printemps, c'était une floraison nouvelle de livres et de brochures, de tout titre et de tout format, de toute qualité et de toute couleur : que cela faisait plaisir à voir, dit un de mes amis. Si le maître trafiquait maladroitement, il choisissait en artiste.

Les livres offraient donc un aliment continuel à son avidité intellectuelle. Il lisait le jour, et la nuit composait dans son lit. Je ne vous ai pas encore dit que Crémazie fit des vers dès sa jeunesse, peut-être même sur les bancs du collège, ce qui ne serait pas un fait inouï. D'abord, comme il arrive toujours, il commet des vers de quinze pieds. Ceci n'est plus tenu pour un cas pendable, voire par des barbons du Parnasse. Le divin Hugo en a fait bien d'autres.

Le futur auteur de la *Promenade de trois morts* rime longtemps avant d'écrire quelque chose de passable. Et les premières pièces qu'il publie sont traitées d'une manière fort irrévérencieuse par certains journaux. On ne se gêne pas pour appeler cela *de la prose dans laquelle les vers se sont mis*. Crémazie ne se décourage pas. Il se livre à une étude approfondie des poètes du romantisme français et étranger. Et donc il continue de rimer, et de chevaucher, des nuits entières, sur le dos de Pégase. Sa tête devient pleine d'hémistiches, qu'il a l'habitude de ne pas confier au papier, qu'il ne soit sur le point de les porter à l'imprimerie. Quand Racine disait que sa pièce était finie, qu'il n'avait plus qu'à l'écrire, il ne voulait parler que de la trame de l'ouvrage ; il lui restait les vers à faire : Crémazie, sa pièce terminée, n'avait plus rien à faire. Cela ne s'est peut-être pas souvent rencontré. Peu à peu son vers s'affermir et prend de l'allure. Né poète, ce ne fut néanmoins que lorsqu'il eut fécondé son génie au contact des maîtres qu'il se sentit les dons créateurs. Il ne se frappa point le front, comme LaFontaine, illuminé tout à coup du Dieu souverain, mais il lui fallut du temps et du travail avant de se connaître et de se posséder tout entier. Dès lors sa vocation l'entraîna irrésistiblement.

Octave Crémazie n'était pas joli. Voici le portrait que trace de lui M. l'abbé Casgrain : " Au physique, rien n'était moins poétique que Crémazie : courtaud, large des épaules, la tête forte et chauve, la face ronde et animée, un collier de barbe qui lui courait d'une oreille à l'autre, des yeux petits, enfoncés et myopes, portant lunettes sur un nez court et droit, il faisait l'effet au premier abord d'un de ces bons bourgeois positifs et rangés dont il se moquait à cœur joie : *braves gens*, disait-il,

" Qui naissent marguilliers et meurent échevins

" et qui ont toutes les vertus d'une épitaphe."

Comme on le voit, cette peinture, si elle est vraie, n'est pas tout ce qu'il y a de plus flatteur. " Son sourire, reprend l'écrivain, le plus fin du monde, et les charmes de sa conversation faisaient perdre de vue la vulgarité de sa personne." Voilà le correctif, qui vaut le visage avantageux.

On passait donc des heures agréables, vers l'an 1860, à Québec, rue de la Fabrique, chez Octave Crémazie. Il existait au fond de la librairie une petite pièce où le maître réunissait ses amis intimes. C'est là qu'il tenait salon. Point de luxe dans cette chambrette. Des murs blancs, un crucifix, un guéridon, quelques chaises communes, des tas de bouquins, une fenêtre sans rideaux donnant sous le ciel bleu. D'étiquette, pas davantage ; mais de l'esprit, de l'affection,

de la bonne gaieté. On devise littérature, art, poésie. On fait des coq-à-l'âne; on dit d'aimables balivernes. On débite de la prose et puis des vers. M. Fréchette était alors à ses débuts, et promettait beaucoup .... Bref, un petit cénacle romantique.

Je n'ai pas vu de mes yeux les choses que je rapporte. Mais j'imagine qu'il n'en doit pas être autrement dans ces sociétés de l'intelligence. Et ceci me rappelle les rendez-vous historiques de la défunte marquise de Rambouillet, ainsi que les joyeux dîners qui réunissaient Racine, LaFontaine, Chapelle, Molière chez Boileau, à Auteuil. D'instinct les hommes instruits se recherchent, et les plaisirs de la conversation sont les plus délicats. Ça été l'origine des salons littéraires, dont il y a eu quelques-uns spirituels et bons. J'éprouve parfois d'étranges désirs. Je voudrais avoir vécu en France, du temps de Vaugelas, ou même de ce candide Ronsard; ou encore, à l'époque de la création du romantisme, ou des réunions de madame Swetchine; encore plus, à proximité des solitaires de La Chesnaye, ou de la ruche de l'*Univers*, qui se tenait, je crois, rue du Bac, à Paris. Il me semble qu'il n'est rien de tel que de se trouver en compagnie de savants, d'artistes, de poètes, de vaillants ouvriers de la plume, tous modestes grands hommes et causeurs intelligents. L'esprit fait l'assaisonnement de ces festins intellectuels; l'esprit, varié comme les cerveaux dont il procède, aimable, léger, profond, saillant, prime-sautier. Crémazie l'avait fin et prompt, sobre aussi, ce qui est un avantage de plus, vu que, comme vous savez,

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Parfois il se bornait à "jeter à des rares intervalles, dit encore M. Casgrain, quelques réparties fines parmi les discussions qui se croisaient autour de lui, ou bien accueillait par un sourire narquois les excentricités de quelques-uns de ses interlocuteurs."

En d'autres temps il parlait abondamment, parce qu'il savait beaucoup et admirait pleinement. Il lui arrivait, sans doute, de dire quelqn'une de ses pièces, sa dernière, et de la soumettre à l'appréciation de ses amis, bien que ce fût lui, l'aristarque de cet athénée.

Il puise son inspiration à diverses sources. Les beaux faits de l'histoire du Canada lui fournissent un thème fécond, sur lequel il compose des variations merveilleuses. Un événement important une fête patriotique ou religieuse, un bruit de fanfare guerrière, apporté par la brise de l'océan, la vue de quelque coin pittoresque de son pays, le besoin de remercier un bienfaiteur ou de saluer un ami, la pensée de la mort, les mystères de l'autre vie: tout est matière à exercer sa verve.

Chacune de ses poésies est accueillie avec enthousiasme par la jeunesse littéraire canadienne, dont une partie, en outre, s'efforce de l'imiter. Alfred Garneau, Lenoir, Soulard, écrivent des stances heureuses.

Avant la seconde moitié de ce siècle, notre littérature conserva les formes classiques anciennes : je ne dis pas surannées, à l'instar de M. Sulte. Crémazie et Garneau font subir un renouvellement à la poésie et à la prose nationales. Le premier, mariant l'observation des règles à la générosité du sentiment, remplit la période qui va de 1850 à 1860 de l'éclat de son talent et de ses belles productions. Il crée ici le mouvement romantique, et fait école : école pleine d'ardeur et de foi en l'avenir.

Crémazie ne cesse pas de travailler, jusqu'au moment où de malheureux événements viennent briser sa carrière, si glorieusement commencée.

Il semblait heureux au milieu de cette existence, en apparence, paisible, partagée entre les jouissances de l'esprit et celles du cœur. Néanmoins ses amis n'étaient pas sans s'apercevoir qu'il négligeait ses affaires. Préoccupé, avant tout, de lecture et de composition, il laissait la besogne commerciale aller comme elle pouvait. Il n'avait qu'à tendre la main pour succomber à la tentation : il y succombait. Il se débarrassait à la hâte de ses clients. " Il oubliait, dit son biographe, d'escompter un billet à la banque pour courir après une rime qui lui échappait. Quand il se réveilla de ce long rêve, il était trop tard."

Il ne paraissait pas habituellement qu'il se souciât beaucoup des conséquences de sa conduite. Néanmoins, à de certains moments que le danger de sa situation lui apparaissait plus nettement, l'insouciance faisait place à l'inquiétude. De sombres nuages passaient sur son front, mais la passion littéraire avait bientôt fait de le rasséréner, et son entourage ne s'en émouvait pas davantage.

Un matin, on apprend avec stupéfaction qu'Octave Crémazie a levé le pied. L'aède canadien a brisé sa lyre, et a dit adieu à son pays. La nouvelle de cette fuite répandit au Canada un douloureux émoi. Qui ne connaissait pas la figure sympathique de Crémazie ? Y avait-il un curé qui ignorât l'adresse de sa librairie ? Et où était celui des nôtres qui ne s'énorgueillit déjà de ce beau talent ? Qui ne le regardait pas comme l'initiateur des lettres canadiennes, et ne faisait pas reposer sur lui leur avancement et leur gloire ?

En dépit de la quiétude extérieure de sa vie, il ne faut pas douter que le libraire-poète, lorsqu'il jetait les yeux sur les difficultés

financières qu'il se créait, ne songeât à l'affreuse alternative de l'exil. Seulement, je pense qu'il évitait de regarder de ce côté, ou bien, s'il y portait sa vue, c'était pour transformer la réalité en rêve. A quoi nous devons, sans doute, tant de beaux vers sur l'exil, et surtout sur la mort, à la description de laquelle on dirait que Crémazie éprouve une sombre volupté. Et puis, chef de l'école romantique au Canada, qui était toute notre littérature, aimé d'un grand nombre d'amis influents, admiré de ses compatriotes, le poète, confiant en son étoile, se prenait peut-être à espérer qu'on ne la laisserait pas s'exiler, que le bannissement, s'il devait venir, était encore éloigné, que les choses finiraient par s'arranger. Fragile repos, que l'on fonde sur l'amitié et sur les hommes d'affaires ! Les choses ne s'arrangèrent point, et l'exil était tout proche. Il fallut partir.

De quel côté il s'était dirigé, on l'ignorait. Pendant dix ans, ce fut un mystère pour la presque totalité des Canadiens. Seuls, ses parents et quelques intimes le savaient. Il avait pris la route des Etats-Unis, puis celle de la France, son ancienne mère-patrie. C'est Paris qu'il avait choisi pour séjour. Ceci se passait en 1863.

Alors commença pour Octave Crémazie une existence misérable, qu'il devait mener pendant seize ans. Le cœur se serre au souvenir des privations cruelles qu'eut à endurer ce compatriote, qui fut l'un des instruments les plus actifs de notre gloire nationale. Il subit, du reste, le sort des hommes de sa qualité. De tout temps le génie a été aux prises avec le malheur. C'est son sacre. En ce qui concerne les poètes, Homère, mendiant sur les chemins de l'Ionie, Dante, expiant à l'étranger le seul amour qu'il eut jamais au cœur, je veux dire le patriotisme, Milton, dictant forcément ses chants inspirés, Corneille, mourant dans le dénuement, le font voir suffisamment.

Crémazie a savouré toutes les amertumes. Il a souffert la maladie, l'abandon, la misère, et, par-dessus tout, l'exil !

A son arrivée à Paris, brisé dans son corps et dans son âme par les événements qui venaient de marquer une si douloureuse étape de sa vie, il fit une maladie dont il manqua de mourir. Pendant plusieurs semaines, son état fut désespéré. Logé dans un galetas, privé de secours, sans feu, sans nourriture, que celle arrachée à la pitié, il dut à sa robuste constitution de survivre à tant d'épreuves. Il en garda toutefois des douleurs à la tête, dont il ne put jamais se défaire.

Revenu à la santé, grâce à la main généreuse que vient enfin lui tendre M. Hector Bossange, qu'il avait autrefois connu au Canada, il alla achever de se rétablir au château de ce dernier à Citry, en

Champagne, où il trouva toutes les douceurs et les délicatesses d'une franche hospitalité.

Cependant il lui fallait songer à se procurer de l'emploi. Il revint à Paris. Mais il ne réussit point à obtenir de quoi suffire à sa subsistance. Ce furent ses frères, de Québec, qui, par de fréquents envois d'argent, pourvurent à son entretien.

Il vécut tantôt en province, tantôt à Bordeaux ou au Havre, le plus souvent à Paris, qu'il aimait, et qu'il appelait *son Paris*. Là, il supportait mieux les tristesses de l'éloignement. Son esprit cultivé trouvait au sein de l'immense capitale des lettres et des arts l'aliment qu'il recherchait. Le poète malheureux s'occupait encore un peu de poésie. Tout chant ne s'était pas tû dans son âme. Mais on comprend que l'élégie y dominât dorénavant. Nouvel Ovide, il ne pouvait plus que soupirer ses *Tristes*. Il travailla à compléter son poème des *Trois morts*, sur les vives instances que lui en fit son ami, M. Casgrain. On sait que ce dessein n'aboutit pas. L'étude et la lecture furent encore son refuge et sa consolation. Au reste, il trace lui-même, en quelques lignes, la vie qu'il mène à Paris : " J'expédie ma petite besogne, quand j'en ai, et puis j'arpente l'asphalte, je flâne sur les boulevards, je bouquine pour mon frère, à qui j'expédie de temps à autre des caisses de livres pour sa librairie. Parfois je pousse une pointe jusqu'aux barrières.....' Quand il était chez M. Bossange, son passe-temps était de parcourir les livres de sa bibliothèque.

" En hiver, continue-t-il, je suis habituellement un ou deux cours du Collège de France. Au retour, j'achète mon journal au kiosque prochain, le *Figaro*, l'*Univers*, la *Gazette de France*, etc., etc. Rentré chez moi, je lis mon journal, et puis je regarde au plafond. " Ce n'est pas gai, mais ça m'emporte au pays des songes."

Octave Crémazie était, comme il s'exprime lui-même, un croyant, sinon un dévot. La religion vint souvent à son secours, au milieu des vicissitudes de cette vie de paria. " Bien souvent, dit-il, si je n'avais eu une foi *canadienne*, je serais allé me pendre, comme Gérard de Nerval, au réverbère du coin, ou je me serais abandonné comme Henri Murger."

La correspondance qu'il entretenait avec sa famille et quelques amis de choix soutint également le courage de notre frère exilé. L'amitié de M. l'abbé Casgrain lui fut précieuse entre toutes.

Quand celui-ci alla le voir, à Paris, il éprouva une joie inexprimable. Il y avait dix ans que Crémazie n'avait pas pressé la main d'un compatriote; il avait seulement salué, à leur passage, Mgr

Baillargeon, M. l'abbé Taschereau (maintenant cardinal), et M. l'abbé Hamel (devenu protonotaire apostolique). Pendant cinq mois, il goûta un véritable bonheur. Les deux amis passaient de longues heures à causer. Ai-je besoin de dire qu'au milieu de ces entretiens intimes sur la littérature, sur la poésie, sur la politique, sur les affaires religieuses, le nom de la patrie absente revint bien souvent sur les lèvres du proscrit? Il aimait passionnément ce pays qui le laissait dans l'astracisme. On m'a souvent raconté les angoisses de la nostalgie. Qu'est-ce donc de celles de l'exil?

Crémazie acquit et cultiva d'autres amitiés, dont il se trouva bien dans l'occasion. Celle de la famille Bossange ne se démentit pas un instant. Le poète alia souvent passer quelques semaines en vacances au Manoir de Citry. M. Gustave Bossange lui procura de temps à autre quelques emplois qui l'aiderent à vivre. Néanmoins cela eût été insuffisant sans les secours venus du Canada. En retour, il nous a dit qu'il faisait les commandes.

Crémazie resta enfermé à Paris pendant le siège. Quand il voulut sortir des murs, il n'était plus temps. Force lui fut de s'exposer aux hasards d'une ville investie. Les privations ne manquèrent pas dans la fière et opulente cité, encerclée par le fer prussien. Les pauvres gens, dont était notre poète, eurent particulièrement de peine à ne pas mourir de faim et de froid. "Il fallait se réchauffer à la flamme du patriotisme," absorber du pâté de cheval, des côtelettes de chat, ou du ragoût de rat. Il badine sur la répugnance qu'il éprouve à s'incorporer *l'ami de l'homme*, et, en général, à ingurgiter toute *cette cuisine de chien*. Il souffrit plus du froid pendant une couple de mois que tout le reste de sa vie. Sa chambre fut tout l'hiver une véritable glacière, dans laquelle, à cause de l'onglée aux doigts, il ne put bientôt plus écrire à la plume. Il prenait des notes au crayon, sous ses couvertures. Les maux de tête devinrent intolérables. Joint une gastrite, qui mit bien du temps à le quitter. Tout cela n'était guère de nature à le raccommoder. Aussi se sentira-t-il toute sa vie des souffrances endurées pendant ce siège fameux.

Après l'armistice, Crémazie demeura encore à Paris, jusqu'à ce que l'émeute le contraignit à déguerpir. Il se retira à Orléans, d'où il observait, au milieu du calme, les iniquités de la Commune. Il y compléta son journal. C'est encore ce printemps qu'il tira au net la rédaction des notes qu'il avait jetées dans son calepin.

En 1875, nous le retrouvons à Bordeaux, où il occupait une agence fournie par M. Bossange.

Il y a des lettres de lui datées de ces divers endroits, et signées Jules Fontaine, pseudonyme qu'il porta en France.

Un an à Bordeaux, un an à Paris, puis il va au Havre tenir un nouveau bureau d'agence. Il ne devait plus revoir la capitale.

Le 16 janvier 1879, Octave Crémazie mourait dans la ville du Havre, chez un M. Malandain, qui l'apprit à Joseph Crémazie par une lettre que nous possédons. La fin de ce Canadien fut édifiante comme sa vie avait été chrétienne. "Comme je connaissais les sentiments religieux du malade, dit M. Malandain, j'ai cru bien faire que d'appeler un prêtre: il a été confessé et a reçu les derniers sacrements. Il s'est affaibli de plus en plus et a expiré une demi-heure après,.....dans les bras du prêtre, qui était encore là, attendant un moment de mieux pour lier conversation avec lui, car il le savait d'un grand esprit.

"Je ne crois pas qu'il se soit vu mourir. Il a été frappé mortellement et n'a souffert que les deux premiers jours.....

"Depuis le mois de novembre 1877 que ce digne homme était dans notre maison, il était devenu un ami pour nous: son caractère juste et droit le faisait estimer de tous.

"Je me suis fait un devoir, avec M. Regnault, de lui fournir un petit convoi digne de lui: quarante personnes environ pour l'escorter jusqu'à sa dernière demeure."

Ainsi se termina la carrière malheureuse de notre Crémazie. L'homme et le citoyen expièrent cruellement les distractions du poète et l'imprévoyance du financier.

Vingt-deux ans auparavant, il écrivait :

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,  
Expira sans entendre une parole amie;  
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,  
Personne ne viendra donner une prière,  
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère.  
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort?

Il y a dans ces vers un accent de poignante désespérance, par où l'on voit le prélude qui se passait dans cette âme, destinée à ne résonner plus que sous les touches de la douleur.

"Isolé dans sa vie": ces quatre mots résument ses seize années d'exil. L'existence à l'étranger, eût elle été entourée de relations et d'amitiés, ne différait pas pour lui de l'isolement. "Depuis huit jours, écrit il à son frère, je n'ai parlé à personne..... Je suis comme une bête fauve dans sa cage." De même que Lacordaire à vingt-cinq ans, il se trouvait seul dans une ville d'un million d'hommes. Son cœur était là-bas; ses connaissances, ses amis, ses frères, sa vieille mère, tout ce qu'il affectionnait sur la terre, à mille lieues de distance. Avez-vous jamais réfléchi à ce que peut être, pour qui a de la sensibilité, une pareille solitude?

“ Isolé dans sa mort ” : il n'eut pas un parent pour lui fermer les yeux ; et qui va prier sur “ la tombe étrangère ” ?

Les restes du paria canadien reposent à l'ombre d'un clocher français, en terre chrétienne et bénite, en attendant qu'ils soient apportés avec honneur au Canada.

Cet homme avait reçu du Ciel de beaux dons, qui finirent par causer ses malheurs. Pressé par le besoin d'idéal qui tourmentait son âme, il ne pensa point aux calculs intéressés. Il vit trop tard les suites funestes que peut entraîner une noble passion trop exclusivement poursuivie.

Seize ans se sont écoulés depuis la mort d'Octave Crémazie. Si personne, là-bas, ne “ pense à l'inconnu, ” il n'est pas oublié ici. Son souvenir est de plus en plus vivace parmi nous. Il n'a pas pu penser aux siens lorsqu'il écrivait que

..... Sur sa tombe  
 ..... l'oubli des vivants.....  
 plus lourdement retombe  
 Que le plomb du cercueil.

La jeune génération apprend à respecter son nom en admirant ses œuvres. *Non omnis mortuus !* Crémazie a laissé des œuvres, dans lesquelles il vivra aussi longtemps qu'il y aura un nom et un peuple canadiens.

## II

Le peu d'années qu'il a été loisible à Octave Crémazie de se livrer au travail ne lui a pas permis de composer un grand nombre d'ouvrages. Vingt-quatre pièces de poésie lyrique ou légère, un poème fantaisiste incomplet, le tout reparté dans quelque trois mille et deux ou trois cents vers, un journal du siège de Paris, une couple de cents pages de correspondance, et c'est tout. Néanmoins l'œuvre de Crémazie est considérable. Elle vaut par le mérite intrinsèque, sinon par l'abondance et l'étendue des matières. C'est le prix que le temps consacre. Que de réputations sont tombées, qui semblaient bien assises sur une multitude de productions vantées des contemporains ! Qui se souvient du poète Hardy, dont la muse féconde enfantait deux mille vers en vingt-quatre heures ? Je vous prie de me dire si vous vous rappelez les romans de La Calprénède, en vingt-quatre volumes. Connait-on seulement la centième partie des drames qu'écrivit, à une couple de milliers près, le *phénix de l'Espagne*, Lope de Véga ? J'ai bon souvenir d'Horace et de Boileau, dont tout le bagage poétique tient dans ma poche. Je n'ai pas même oublié Perse, qui,

..... dans ses vers serrés et pressants,  
 Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Celui-ci m'arrive, après dix-neuf siècles, avec sept cents hexamètres, pas un de moins qu'il n'en composa. Et où serait la réputation du grand Corneille, s'il n'eût fait que ses onze ou douze dernières tragédies, estimées pourtant des chefs d'œuvre par celui que le *Cid* avait placé d'emblée à la tête des poètes de la France? Il est un poète dont la destinée et le talent ne manquent pas d'analogie avec le sort et les qualités de Crémazie, c'est Gilbert. Eh bien, le *Juvénal du siècle de Voltaire* passe à la postérité avec deux satires : le *Dix-huitième siècle* et *Mon apologie*. Octave Crémazie, ne se recommandât-il que par le chant qu'il nous a laissé de la *Promenade de trois morts*, serait sûr de l'immortalité. Le génie, participant de son principe, ne se mesure pas par la quantité, mais par la simplicité, qui est une sorte d'infini.

Poète, penseur, prosateur, critique : Crémazie est tout cela ; et à tous ces titres, son nom devra être inscrit au frontispice de notre *Temple du goût*.

Avant tout, il est poète, et poète lyrique : c'est l'Alcée canadien. Il ne raconte pas, il chante. Il ne peint ni ne met en scène les passions des hommes : mais il exhale les sentiments de son âme : joies et tristesses, patriotisme, tendresse, exaltation du vrai et du bien. Je me trompe : Crémazie a décrit. Il a atteint la hauteur de l'épopée dans le poème des *Trois morts*, comme nous le verrons plus loin.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est la concordance des écrits de cet homme avec sa propre destinée. On est tenté de croire qu'il joue un rôle ; que, sachant mieux que personne les fatales conséquences de son impéritie dans les affaires, il gémit à l'avance sur l'exil dont ses compatriotes apprendront un jour qu'il a pris tristement le chemin. Et cela ne contribue pas peu à revêtir une grande partie de sa poésie de couleurs élegiaques.

Je ne sais pas si beaucoup de nos auteurs subiront victorieusement l'épreuve du temps. En tous cas, s'il en est, ce seront, parmi les premiers, ceux qui auront parlé de leur pays avec amour, et su, par leurs écrits, faire vibrer la fibre nationale. Nos auteurs vraiment *canadiens* vivront, sinon dans la mémoire des étrangers, du moins dans la nôtre, qui est fidèle. Gaspé, Casgrain, Garneau, Crémazie resteront.

Canadien, Crémazie l'est jusqu'au fond de l'âme. Le Canada, il le chante orgueilleusement. Il en célèbre les héros, il en poétise l'histoire.

Quelle impression ne laisse pas la lecture du *Vieux soldat canadien*. C'était en 1855. La France n'était pas revenue au Canada de-

puis qu'elle l'avait quitté définitivement. L'arrivée dans le port de Québec de la corvette *Capricieuse* causa un sentiment de joie universel, dont Crémazie se fit l'interprète ému :

.....La France est revenue.  
 Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue  
 Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?  
 Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères,  
 Sont venus pour nous voir, du pays de nos pères,  
 Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

Je ne lis jamais sans être remué le chant de ce vieux guerrier.

Mutilé, languissant, qui coulait en silence  
 Ses vieux jours désolés, réservant pour la France  
 Ce qui restait encor de son généreux sang.

Il n'avait qu'un désir, c'était de voir reparaître ceux de France,  
 là-bas, sur le grand fleuve :

“ Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ? ”

.....  
 Mais en mourant, il redisait encore  
 A son enfant qui pleurait dans ses bras :  
 “ De ce grand jour tes yeux verront l'aurore,  
 “ Ils reviendront ! et je n'y serai pas ! ”

Mais il y est.

Voyez sur les remparts cette forme indécise,  
 Agitée et tremblante au souffle de la brise :  
 C'est le vieux Canadien à son poste rendu !  
 Le canon de la France a réveillé cette ombre,  
 Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,  
 Saluer le drapeau si longtemps attendu.

Crémazie a répandu dans cette pièce, ainsi que dans le *Drapeau de Carillon*, le meilleur de son âme.

Nous savons par cœur ce *Drapeau*, et nous voyons chaque fois avec un nouvel attendrissement cet autre vieux canadien :

L'intrépide guerrier que l'on vit des lis d'or  
 Porter à Carillon Péclatante bannière,

quitter son pays, traverser les mers, tenter de franchir, avec son drapeau troué, les portes de Versailles, pour implorer du secours, cruellement éconduit, naufragé au retour, arrachant son trésor aux flots, rentré au foyer le désespoir dans l'âme, puis disparu, “ emportant sa bannière, ” enfin trouvé mort dans les lambeaux glorieux de l'enseigne aux fleurs de lis.

O noble et vieux drapeau.....  
 Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,  
 Nos regards savent lire en brillants caractères  
 L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Et tu méritais, ainsi que le vieillard qui vécut et mourut inséparable de toi, d'avoir pour chantre égal à ta valeur le barde de Québec.

L'auteur appelait le *Drapeau de Carillon* "une pauvre affaire." S'il s'agit de la forme, je n'en disconviens pas. Mais il y règne un souffle admirable, qui le fera vivre longtemps.

Ce sentiment patriotique se retrouve dans la pièce que Crémazie composa à l'occasion du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval au Canada. Mais ici il revêt plus particulièrement la forme religieuse. Après un coup d'œil jeté sur les temps reculés où le Canada,

.... déployant les dons de la grande nature,  
 .... montrait, reposant sur un lit de verdure,  
 Sa sauvage grandeur aux rayons du soleil,

le poète raconte, dans de belles stances, l'arrivée de notre premier évêque. Il dit l'œuvre grande de Mgr de Laval et ses développements merveilleux, les missions qu'il fonde, l'énergie qu'il déploie contre les entreprises des de Mézy et des d'Avaugour, enfin l'immense service qu'il rend à ces contrées, en les dotant d'un séminaire, encore si florissant aujourd'hui. Ecoutez :

Du peu que nous savons vous êtes l'origine.  
 Si nous pouvons encore à la source divine,  
 D'où s'échappe à grands flots l'enseignement humain,  
 Approcher quelque fois nos lèvres altérées,  
 Nous le devons à vous, dont les mains vénérées  
 Nous ont de la science aplani le chemin.

Crémazie avait l'esprit haut situé et le cœur bien placé.

Voici une fête de Saint-Jean-Baptiste: nouvelle pièce, intitulée *Fête patronale*, pour célébrer la beauté du Canada et les vertus des Canadiens.

Ce sol, fécondé par la France  
 Qui régna sur ces bords fleuris,  
 C'est notre amour, notre espérance :  
 Canadiens, c'est notre pays.

Ce pays,

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite.

Dans les *Mille-Iles*, l'idée canadienne reparaît sous une autre forme. Le ton baisse; le tour devient gracieux.

Savez-vous ce que c'est que les *Mille-Iles*? Dans la pensée du poète, ce sont des fleurs, tombées du paradis terrestre dans le Saint Laurent lorsque les archanges transportèrent l'Eden dans les cieux, et métamorphosées en îles verdoyantes. Ne trouvez-vous pas que c'est joli?

Après avoir fait le tour du monde sur les ailes de la poésie, qui prend pour la circonstance celles d'une hirondelle, l'imagination du poète le ramène dans ces îles paradisiaques, pour y fixer son séjour. Il a vu beaucoup de merveilles, celles de l'Orient et celles de l'Occident, les monuments de Rome et les palais des Maures, les plages d'Italie et les "bords enchantés du Gange." Mais rien ne vaut le pays. Le printemps l'y ramène, et le conduit au jardin des *Mille-Iles*. Et tout cela est raconté en petits vers charmants. Goûtez un peu ce mets délicat:

Si j'étais la douce hirondelle  
Qui vole en chantant dans les airs,  
Quand viendrait engourdir mon aile  
Le vent glacé de nos hivers;

J'irais, au pays des Espagnes,  
Là-bas où fleurit l'amandier,  
Cueillir dans les vertes campagnes  
La fleur rouge du grenadier.

Puis j'irais voir, quand la nuit sombre  
Descend au ciel des Osmanlis,  
Le doux vallon perdu dans l'ombre  
Où dansent les blanches péris.

Mille-Iles! riante merveille,  
Oasis sur les flots dormant,  
Que l'on prendrait pour la corbeille  
Qu'apporte la main d'un amant.

Au retour de mon long voyage,  
Saluant le ciel canadien,  
Je viendrais là, dans le feuillage,  
Bâtir mon nid aérien.

O patrie! ô rive natale  
Plène d'harmonieuses voix!  
Chants étranges que la rafale  
Nous apporte du fond du bois!

O vieilles forêts ondoyantes,  
Teintes du sang de nos aïeux!  
O lacs! ô plaines odorantes  
Dont le parfum s'élève aux cieux

Bords, où les tombeaux de nos pères  
Nous racontent les temps anciens,  
Vous seuls possédez les voix chères  
Qui font battre un cœur Canadien !

Je me suis retenu de citer toute la pièce. L'auteur avouait lui-même qu'il ne la trouvait point mauvaise. Et, en effet, nulle part ailleurs Crémazie ne montre une pensée plus riante, ni un amour plus tendre, ni un talent plus souple, ni une science plus étendue.

L'ABBÉ N. DEGAGNÉ.

(A suivre.)



## FRANCOPHOBIE

---

Nous empruntons cette boutade humoristique à un charmant recueil de poésies, intitulé *Heures perdues*, qui vient de paraître chez Augustin Côté et Cie, et dont l'auteur, M. Adolphe Poisson, est bien connu de nos lecteurs. Les tons de ces poésies sont aussi variés que les sujets. On voit que le poète a voulu appliquer le précepte du maître, en passant *du grave au doux, du plaisant au sévère*.

Il est telles de ces petites pièces qui sont d'une délicatesse de touche et d'une fraîcheur ravissantes. Celle que nous reproduisons ici prouve que M. Poisson sait réussir dans tous les genres. Le volume tout entier tel qu'il est, bien que déparé par quelques fautes d'impression (si peu nombreuses qu'elles soient, c'est toujours trop !) fait grand honneur à notre littérature canadienne.



Amis, entendez-vous ? Ainsi qu'une marée  
Mugissant sous l'effort de ses flots révoltés,  
Sur nous se précipite une race exécrée.....

—Mais ces gens-là sont effrontés !

Ils entament déjà notre plus cher domaine,  
Ils avancent par bande ainsi que font les loups,  
Sous les yeux vigilants de la louve romaine.....

—Mais ces gens-là sont des filous !

Prescott, Russell, Essex râlent sous leur contrôle ;  
Carleton et Renfrew sont envahis par eux ;  
Encore une poussée et l'on nous jette au pôle.....

—Mais ces gens-là sont dangereux !

Comme une tache d'huile on les voit se répandre  
Des bords de l'Acadie aux champs américains,  
Et ce qu'on leur refuse ils savent bien le prendre.....

—Mais ces gens-là sont des coquins !

Voyez ces porteurs d'eau ne rêvant que conquêtes,  
 Nous dire sans façon : Messieurs, déguerpissez !  
 Il nous faut vos prés verts et vos villes coquettes.....  
 —Mais ces gens-là sont bien pressés !

Dévorés du souci d'être propriétaires,  
 Ces vils envahisseurs viennent en tapinois  
 Avec de beaux écus nous enlever nos terres.....  
 —Mais ces gens-là sont des sournois !

Défendant un par un tous les droits qu'on leur nie,  
 Par des œuvres de paix répondant aux affronts,  
 Quand nous soufflons la guerre, ils prêchent l'harmonie.....  
 —Mais ces gens-là sont des poltrons !

Qu'on leur jette l'insulte, et que pour les confondre  
 On les traite de gueux, de chinois, d'étrangers,  
 Il vont droit leur chemin sans même nous répondre.....  
 —Mais ces gens-là sont enragés !

Grâce à l'inique appui de nos lois arbitraires,  
 Ils se disent amis et se font dictateurs ;  
 Pour mieux nous dominer ils nous nomment leurs frères...  
 —Mais ces gens-là sont des menteurs !

Et pour vous démontrer jusqu'où va leur audace,  
 En face des vainqueurs ils font les conquérants,  
 Et se croient tous issus d'une héroïque race.....  
 —Mais ces gens-là sont ignorants !

Ils ont des écrivains qui se mêlent d'écrire ;  
 Non contents de la prose ils font même des vers !  
 En sauteux ? en français ? Je ne saurais vous dire.....  
 —Mais ils ont donc tous les travers !

Ils ont des orateurs puissants qui ne le cèdent  
 A nul de nos meilleurs, et même, les rusés !  
 Notre langue et la leur également possèdent.....  
 —Mais ces gens-là sont bien osés !

Ils veulent comme nous leur part de patronage ;  
Etre dans la milice un peu plus que sergents,  
Et partager aussi la poire et le fromage.....  
—Mais ces gens-là sont exigeants !

Ils vont plus loin ! Ils nous volent, les misérables !  
Jusqu'à nos plumpuddings et nos roastbeefs fumants !  
Profanant sans remords ces mets si vénérables.....  
—Mais ces gens-là sont des gourmands !

Ils sont prétentieux ; même je les soupçonne,  
Les naïfs ! de se croire en tous points nos égaux,  
Nous qui représentons la race anglo-saxonne ! .....  
—Mais ces gens-là sont des nigauds !

De leur ambition ils ne font nul mystère,  
Et si l'on en croyait leurs discours imprudents.  
Un des leurs serait chef du prochain ministère.....  
—Mais ces gens-là sont impudents !

De robustes enfants leurs chaumières sont pleines,  
Ils essaient partout, passent fleuves et monts,  
Ils abattent nos bois, ils labourent nos plaines.....  
—Mais ces gens-là sont des démons !

Vandales d'Amérique, excités par leurs prêtres,  
Sûrs des nouvelles lois et forts des vieux édits,  
Ils s'emparent du sol pour devenir nos maîtres.....  
—Mais ces gens-là sont des bandits !

Sous la verge de Rome et sous le fouet jésuite  
Se courbent tous les fronts, rampent tous les partis !  
Pas un seul n'a pleuré la liberté détruite.....  
—Mais ces gens-là sont abrutis !

Tout en se proclamant bons sujets de la reine,  
Ils nous pressent partout, nous disputent nos droits.  
Au lieu de nous céder la palme dans l'arène.....  
—Mais ces gens-là sont maladroits !

Le croirez-vous ? J'ai vu douze enfants par chaumière !  
 Même au lieu d'en rougir ils en sont triomphants !  
 D'excès si monstrueux la race est coutumière.....  
 —Mais ces gens-là font trop d'enfants !

Ils parlent une langue inconnue et barbare,  
 Trop vulgaire et trop rude aux gosiers écossais ;  
 Voilà pourquoi chez nous la parler est si rare.....  
 —Mais ces gens-là sont des Français !

S'ils n'étaient que Français ! mais ils sont catholiques !  
 Ils entendent la messe et disent l'oraison,  
 Au lieu de s'inspirer de nos œuvres bibliques.....  
 —Mais ils ont perdu la raison !

Pour comble de scandale, ils vénèrent leurs prêtres,  
 Ils s'attachent au sol où sont couchés leurs morts ;  
 Loyaux à la Couronne, ils ignorent les traitres.....  
 —Ces Canadiens ont tous les torts !



# LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

## XII

Québec assiégé.—Bataille de Montmorency.—Bataille des Plaines d'Abraham —Mort de Wolfe et de Montcalm.—Conseil de guerre.—Capitulation de Québec.—Knox et le fort Saint-Louis.—Bataille de Sainte-Foye.—Capitulation de Montréal.—Causes de la chute de la domination française.—Emigration.—Le clergé et le peuple.

On était au commencement de septembre 1759. Wolfe, arrivé devant Québec vers la fin du mois de juin, avec une flotte de pas moins de trois cents voiles et dix mille hommes de débarquement, faisait le siège de la ville depuis deux mois. Le bombardement se poursuivait sans relâche. Le château Saint-Louis se dressait toujours sur ses bases solides, mais la façade qui donnait sur la rade était criblée de boulets. Cent quatre-vingts maisons et quelques édifices publics avaient été détruits par le feu de l'ennemi.

Québec résistait vaillamment. Et pourtant on ne l'avait guère mis en état de soutenir un siège ; le gouvernement français, qui avait fait construire les forts de la Présentation, de Frontenac, de Toronto, de Niagara, de Presqu'île, de Détroit, des Miamis, de la Rivière-aux-Bœufs, de Machault, de Duquesne, de Saint-Joseph, de Chicago, de Crève-cœur, de Chartres, sur le Mississipi, avait négligé de fortifier les hauteurs de Lévis, qui font face au cap Diamant, et la citadelle de la capitale de la Nouvelle-France était dans un état déplorable. Mais l'activité et le bon vouloir des troupes franco-canadiennes avaient suppléé à tout du côté qui semblait le plus menacé. Des retranchements considérables, flanqués de dix redoutes garnies de canons, avaient été construits sur la côte qui s'étend de l'embouchure de la rivière Lairet à la cataracte de la Montmorency, et les efforts de l'ennemi pour opérer un débarquement sur la plage de Beauport avaient été repoussés avec perte.

Les Anglais avaient même essayé une déroute complète au gué

(1) Voy. REVUE CANADIENNE. avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893, février, mars et mai 1894.

de la Montmorency, le 31 juillet, et perdu près de six cents hommes dans cet engagement, ainsi que deux vaisseaux, échoués sur le rivage et qu'ils avaient brûlés en se retirant.

La perte des Français et des Canadiens dans cette affaire n'avait été que de trente hommes, dont dix tués et vingt blessés.

Un nouveau corps de deux mille Anglais tenta de reprendre l'offensive et voulut traverser le gué ; mais, s'apercevant qu'il s'engageait sur un terrain dangereux, il se retira aussitôt, fort heureusement pour les Français, qui n'avaient plus de poudre. Après le combat, les Franco-Canadiens donnèrent la sépulture à quatre-vingt trois soldats anglais.

Les assiégeants commençaient à songer à la retraite. Cependant ils occupaient la côte de Lévis, et vingt-deux de leurs bâtiments, en longeant la rive droite du fleuve, avaient réussi à le remonter jusqu'à Sillery et au-delà, malgré le feu des batteries du fort Saint-Louis et de la citadelle du cap Diamant.

Une descente avait été vainement tentée à Deschambault. Les Anglais y avaient perdu une vingtaine d'hommes. Du côté des Français, un seul homme avait été légèrement blessé. D'autres tentatives de débarquement sur la rive nord du fleuve avaient également échoué.

Le 12 septembre, Wolfe dit à ses officiers découragés : Nous allons risquer cette nuit une descente à Sillery, et si nous ne réussissons pas à nous établir sur les Plaines d'Abraham, je vous promets que la flotte lèvera l'ancre dès demain.

Le général n'avait guère foi dans cette nouvelle opération, et il se sentait envahi par un grand sentiment de tristesse. Le lendemain, il expirait sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham, au moment où les lauriers de la victoire allaient ceindre son front, et Montcalm, son adversaire, rentrait dans Québec, mortellement blessé.

Le combat du 13 septembre 1759 est un événement considérable dans l'histoire, non pas par lui-même et pris isolément, mais à cause de l'inexplicable capitulation qui le suivit à cinq jours d'intervalle. Les deux événements sont bien distincts l'un de l'autre ; à distance, cependant, ils semblent n'en former qu'un seul, et le premier grandit de toute l'importance du second.

Les conséquences en furent très graves.

« La bataille des Plaines d'Abraham, considérée au point de vue du nombre, dit l'abbé Casgrain, ne fut qu'une sanglante escarmouche, puisque les deux armées réunies ne formaient pas dix mille hommes. Mais, observée au point de vue des résultats, elle

est un événement dans le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a sonné l'heure de l'indépendance américaine, d'où est née la grande République qui tend aujourd'hui à déplacer le centre de la civilisation. Les Anglais n'avaient eu que six cent soixante-quatre hommes tués, blessés et manquants. Les régiments qui avaient le plus souffert étaient ceux des Highlanders, du Royal-Américain et d'Anstruther, les trois qui s'étaient battus contre les Canadiens. La perte des Français n'avait guère été plus considérable que celle des Anglais. Elle était de sept à huit cents hommes, tués, pris ou blessés, d'après le *Journal tenu à l'armée*; seulement de six cents soldats et quarante officiers, au rapport de Vaudreuil."

Montcalm, mortellement atteint, reentra dans la ville, soutenu sur son cheval par trois grenadiers. Des femmes, qui le rencontrèrent sur la rue Saint-Louis, voyant son sang couler de ses blessures, se mirent à pleurer en s'écriant : — " Oh mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué !" Toujours affable, et s'efforçant de sourire, le général leur dit : — " Ce n'est rien ! ce n'est rien ! Ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies."

On le déposa chez le chirurgien Arnoux, rue Saint-Louis, où Monseigneur de Pontbriand s'empressa de se rendre pour lui administrer les derniers sacrements.

Le vainqueur de Carillon mourut en soldat chrétien et édifia tous ceux qui l'entouraient par ses sentiments religieux. Sa dernière préoccupation terrestre fut pour les Canadiens, et augmenta encore chez ceux-ci le chagrin que leur causa sa perte. Il dicta les lignes suivantes, qu'il fit adresser à Townshend, successeur de Wolfe dans le commandement de l'armée ennemie : " Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur."

Le général mourut à cinq heures du matin, le 14 septembre, chez le chirurgien Arnoux, à peu de distance de la chapelle des Ursulines, que l'artillerie anglaise n'avait pas détruite, et où il fut inhumé.

Il avait quarante-sept ans.

" Ce fut le soir même du 14, vers les 9 heures, à la lueur des flambeaux, dit l'auteur de l'*Histoire des Ursulines de Québec*, que se fit la cérémonie funèbre ; les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilait, du château Saint-Louis aux Ursulines, le lugubre cortège, composé du clergé, des officiers civils et militaires, auxquels se joignirent, chemin

faisant, les hommes, les femmes et les enfants qui erraient çà et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats." (1)

Ramezay, le commandant de la place, réunit un conseil de guerre le 15 septembre, pour y discuter l'opportunité de livrer à l'ennemi la ville, en partie détruite, dont la population exténuée souffrait de la faim. Ce conseil se composait de MM. de Ramezay, président, de Bernetz, Doms, d'Aillebout-Cerry, de Pellegrin, de Lusignan (fils), de Marcel, de Parfouru, de Saint-Vincent, D'Aubrepy, Daurillaut, de l'Estang de Celles, de Joannès, de Fiedmont, de Brigart, — presque tous des officiers de second rang. On y fit connaître la recommandation de Vaudreuil de ne pas attendre au dernier moment pour capituler si la chose devenait nécessaire, mais de tâcher d'obtenir les meilleures conditions possibles. Tous optèrent pour la capitulation immédiate, à l'exception de Fiedmont. Toutefois, après que Vaudreuil eut contremandé ses instructions antérieures et fait savoir qu'il envoyait des secours à la ville, Joannès insista auprès de Ramezay pour arrêter les pourparlers engagés avec le général anglais ou les traîner en longueur. La Roche-Beaucour, arrivé avec des provisions de bouche, insista à son tour pour faire revenir le commandant sur sa détermination évidente ; mais des vaisseaux anglais s'étant rapprochés de la ville, Ramezay, croyant que le bombardement allait recommencer, et s'appuyant sur les premières instructions de Vaudreuil, ouvrit les portes de Québec, après la signature d'un acte de capitulation qui sauvegardait les droits religieux et civils du peuple et stipulait que la garnison de la place sortirait avec les honneurs de la guerre et serait transportée en France.

Lévis, Vaudreuil et le gros de l'armée franco-canadienne, partis de Jacques-Cartier pour venir attaquer les assiégeants, étaient alors à la Pointe-aux-Trembles ou à Saint-Augustin, et devaient arriver le lendemain à Sainte Foye. Bougainville était déjà rendu à Charlesbourg, prêt à secourir la ville. Townshend, qui allait se trouver pris entre deux feux, accueillit les ouvertures de Ramezay avec empressement et se montra facile sur les articles de la capitulation.

"Le 18, avant le coucher du soleil, les portes de la cité furent

(1) On a bien voulu nous communiquer les annales manuscrites des Ursulines de l'époque. Nulle part il y est dit que Montcalm mourut ou fut transporté au château Saint-Louis. Il est probable que la narratrice de 1866 n'a indiqué le château comme le lieu de la mort du héros (page 7, vol. III) que d'après un auteur moderne, — auteur d'ordinaire bien informé, mais qui nous paraît s'être trompé sur ce point.

ouvertes. Le général Townshend, avec son état-major, suivi de trois compagnies de grenadiers et d'un détachement d'artillerie traînant une pièce de campagne sur laquelle flottait le drapeau britannique, traversa la haute-ville et s'arrêta en face du château Saint-Louis. Le commandant de la place, qui l'y attendait, lui en remit les clefs. Les blancs uniformes de France s'alignèrent une dernière fois devant les portes et défilèrent en silence pour faire place aux sentinelles anglaises." (1)

Le capitaine Knox, dans son journal de la campagne de 1759, donne le nom de "citadelle" au fort Saint-Louis, qu'il trouva "curieusement" situé. Quant à la citadelle proprement dite, il en parle avec autant de mépris que Montcalm, qui était loin d'admirer les travaux de défense érigés sur le cap Diamant. Voici comment s'exprime le capitaine anglais :

"The Castle, or citadel, and residence of the Governor-General, fronting the Recollets' College and Church, and situated on the grand parade, which is a spacious place surrounded with fair buildings, is curiously erected on the top of a precipice, south of the episcopal house, and overlooks the low town and bason, whence you have a most extensive and delightful prospect of the river downwards and the country on both sides for a very considerable distance. This palace called Fort Saint-Louis, was the *rendez-vous* of the grand council of the colony. There is, besides, another citadel on the summit of the eminence of Cape Diamond, with a few guns mounted in it ; but, excepting its commanding view of the circumjacent country for a great extent, and of the upper as well as lower river for many leagues, it is otherwise mean and contemptible. Most of the other public buildings carry a striking appearance, particularly the Jesuit's college, Ursulines and Hôtel-de-Dieu convents with their churches ; the Bishop's palace and chapel of ease adjoining, and above all, the superb palace of the late French Intendant, with its out-offices and spacious area, would be ornaments to any city in Europe ; but the residence of the Bishop, by its situation on the top of the precipice between the high and low town suffered very considerably from our batteries, as did that of the Governor-General before mentioned, which are both built of brick, (2) they being conspicuously exposed to our view from the south side of the river."

(1) L'abbé Casgrain. — *Montcalm et Lévis*.

(2) Knox fait erreur sur ce point. Le château et le palais épiscopal, de même que le collège des Jésuites, le séminaire et les autres édifices publics, étaient construits en pierre.

La deuxième bataille des Plaines d'Abraham, ou bataille de Sainte-Foye, livrée le 28 avril 1760, fut plus meurtrière que le combat du 13 septembre 1759. Les Anglais y perdirent quinze cents hommes, et se retirèrent précipitamment dans Québec. La perte des Français fut de sept cents hommes. Ce fut le dernier combat livré entre les deux nations sur la terre canadienne, et ce fut une victoire française.

Le chevalier de Lévis s'y montra, comme toujours, le sage des sages et le brave des braves.

L'arrivée de vaisseaux anglais décida du sort de la colonie. Retirés dans la ville de Montréal, les quelques Français et Canadiens que commandaient Vaudreuil et Lévis surent, par leur attitude, se faire respecter des trois armées qui dirigeaient contre eux leurs efforts réunis ; et ce fut cette poignée de braves qui dictèrent les principaux articles de la capitulation du 8 septembre.

Les causes de la chute de la puissance française dans l'Amérique du Nord sont très multiples. Il en est de prochaines et il en est d'éloignées. Pour bien apprécier cet événement historique, il faut étudier tout le règne de Louis XV et la politique européenne du dernier de nos rois de l'ancien régime.

Les premières causes éloignées de la chute de Québec sont l'ambition de Marie-Thérèse d'Autriche et la confiance de Louis XV dans le génie politique de Mme d'Étioles. (1) Le roi se laissa entraîner dans des luttes qui affaiblirent la France et la mirent inutilement en conflit avec l'Angleterre. Celle-ci, vaincue d'abord, se releva et porta la guerre en Amérique alors que toutes les ressources de la France étaient requises pour faire face aux exigences de la guerre continentale européenne dans laquelle elle était engagée.

Les causes immédiates furent aussi nombreuses que frappantes. On reste surpris, en étudiant nos annales historiques, des conséquences graves qu'eurent souvent des circonstances tout accidentelles, peu importantes en apparence, et faciles à écarter. A un certain moment, tout le monde semble frappé d'aveuglement, d'impuissance ou d'incurie. L'illustre héros de Carillon lui-même livre inconsidérément, malgré les représentations de Vaudreuil, la bataille des Plaines d'Abraham avec une partie seulement des

(1) M. de Gaspé dit, dans ses *Mémoires* : "C'est une chose assez remarquable que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de l'abandon de la colonie à ses propres ressources. Si quelqu'un jetait le blâme sur le monarque : Bah ! bah ! ripostait Jean-Baptiste, c'est la Pompadour qui a vendu le pays à l'Anglais ! Et ils se répandaient en reproches contre elle."

troupes dont il peut disposer (1) ; Bougainville fait inconsciemment l'œuvre d'un traître ; il favorise par sa négligence le débarquement des troupes de Wolfe, et reste inactif au Cap-Rouge ou à Sillery avec l'élite des troupes françaises pendant que les soldats de Montcalm, déjà fatigués par une marche de deux heures, sont écrasés sur les Plaines ; Ramezay perd la tête et livre à des assiégeants privés de leur chef ordinaire, une ville qui n'était pas investie.

Au printemps de 1760, un soldat français, surpris par un accident, est entraîné sur un glaçon dans le fleuve Saint-Laurent ; il est recueilli à demi mort de faim et de froid, vis-à-vis de Québec, dans la nuit du 27 avril, et apprend au général Murray que Lévis est au Cap-Rouge, presque sous les murs de la ville, avec son armée. Cette révélation épargne aux Anglais une surprise qui eût pu rendre plus désastreuse encore la journée du lendemain.

Qui sait si cet accident si simple, nous allions dire si puéril, en apparence, n'a pas eu son influence sur les destinées de notre continent ?

Qui sait si toutes les causes que nous venons d'indiquer n'ont pas influé sur les destinées de l'Europe elle-même ?

Sans la conquête du Canada par l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique n'eussent pas déclaré leur indépendance en 1775 ; sans l'expédition de Rochambeau et de LaFayette en Amérique, les idées républicaines n'eussent pas été soudainement mises en honneur en France sous le règne de Louis XVI ; sans la perte de sa vaste colonie de l'Amérique du Nord, notre ancienne mère-patrie eût pu nous envoyer le trop plein de sa population—la plus remuante et la moins respectable—et éviter peut-être les pires excès de 1793.....

Il y a sans doute beaucoup d'incertain et de risqué dans ces hypothèses ; mais ce qui est incontestable, c'est qu'aucun homme au monde n'eût été assez puissant pour parer aux causes multiples des profondes modifications que le Canada devait subir ; c'est que la divine Providence, en nous séparant du pays toujours aimé de nos ancêtres,—ce que nous croyions être le suprême malheur,—nous a traités avec bonté et nous a épargné des maux incalculables.

Pendant les dernières années du régime français en Canada, tous ceux qui, dans ce pays, avaient de la fortune en abusait. L'Intendant et ses créatures spéculaient, festoyaient, entassaient de l'or ; les officiers se battaient bravement en été, mais jouaient tout l'hiver

(1) Lévis, le seul homme qui eût de l'ascendant sur l'esprit de Montcalm, était absent.

d'une manière effrénée. Toute la population frivole, —heureusement peu nombreuse, —de Québec et de Montréal, qui vivait dans des fêtes continuelles pendant que les habitants des campagnes multipliaient les sacrifices pour faire face aux événements, quitta la colonie après la conquête, de même que les personnages officiels et un certain nombre de familles qui avaient en France de proches parents relativement à l'aise. Une partie périt dans le naufrage de l'*Auguste*, sur les côtes du Cap Breton, en 1761. Les militaires s'embarquèrent pour la France en 1759 et en 1760. Une dernière émigration comprenant plusieurs familles de négociants eut lieu après la signature du traité de Paris, en 1763 et en 1764 ; elle se dirigea partie vers la France, partie vers Saint-Domingue. Parmi les personnes qui durent ainsi quitter la colonie, un grand nombre étaient dignes d'estime et même d'admiration, et si cet exode fut une expurgation pour la société canadienne, à cause de certains sujets, il causa en même temps un affaiblissement regrettable dans la partie saine de la population. Les arts et les sciences, qui étaient très avancés à Québec et à Montréal, disparurent presque tout-à-fait, et ce n'est que vers le milieu du dix-neuvième siècle que nous avons pu reconquérir tout le terrain perdu de ce côté. La langue française reçut aussi dès l'inauguration du nouveau régime les premiers assauts qu'elle eut à subir en ce pays, par le fait de l'importation de marchandises portant des noms anglais et par le contact fréquent de la population de nos villes avec des artisans et des marchands ne parlant que la langue anglaise.

De 1760 à 1766, il n'y eut pas d'évêque en Canada, et, partant, pas d'ordination. Humainement, Murray tenait le sort de l'Eglise canadienne dans ses mains, et il lui rendit un service inappréciable en favorisant la consécration de l'illustre Monseigneur Briand. Le nombre de prêtres catholiques dans tout le Canada descendit au chiffre de 138. (1) Les dernières années n'avaient pas été désastreuses seulement par la famine et par la guerre : les écoles primaires, florissantes au temps de Philippe de Vaudreuil et de Beauharnois, avaient été fermées ; les collèges classiques étaient déserts ; le nombre des religieuses de tout ordre était considérablement diminué. Pendant neuf ans, il n'entra aucune novice chez les Ursulines, à Québec. Ecrasés sous le nombre, ruinés par l'incendie, les massacres et le pillage sous toutes ses formes, les Canadiens avaient oublié de s'occuper des écoles.

Immédiatement après la conquête, notre clergé dut suffire à toutes

(1) Juillet 1766. Au mois de septembre 1758, il y avait, dit Mgr H. Tétu, 181 prêtres dans le diocèse de Québec.

les tâches. Il le fit par ses conseils, par son initiative sage et prudente, par son esprit de sacrifice, par l'exemple du plus pur patriotisme et des plus austères vertus.

La loi martiale, établie tout d'abord dans la colonie, eut pour effet d'engager les habitants à s'adresser aux curés pour régler leurs différends. Plus que jamais le prêtre fut considéré comme l'ami, le protecteur et le guide du peuple. La forte organisation paroissiale créée par Philippe de Vaudreuil et Monseigneur de Saint-Vallier sut résister au choc qui ébranlait tout l'édifice de notre nationalité. Grâce à cette organisation, les familles franco-canadiennes vécurent de leur viè propre et se gardèrent de toute espèce d'invasion.

L'historien américain Francis Parkman s'exprime ainsi dans son ouvrage intitulé *The Old Regime in Canada* :

“ Une grande force se dresse en pleine lumière dans l'histoire du Canada : l'Eglise de Rome. Plus encore que le pouvoir royal, elle forma le caractère et prépara les destinées de la colonie. Elle fut sa nourrice et presque sa mère, et tout obstinée et absolue qu'elle était, (1) elle ne rompit jamais les liens de la foi qui l'attachaient à elle. Ce furent ces liens qui, en l'absence de franchises politiques, constituèrent, sous l'ancien régime, la seule cohérence vitale dans la population. Le gouvernement royal était passager, l'Eglise était permanente. La conquête anglaise brisa d'un seul coup tout l'organisme de l'administration civile, mais elle ne toucha pas à l'Eglise. Gouverneurs, intendants, conseils et commandants, tous étaient partis ; les principaux seigneurs s'étaient éloignés de la colonie, et un peuple non accoutumé à vivre sans contrôle et sans assistance fut subitement abandonné à sa propre initiative. La confusion, sinon l'anarchie s'en serait suivie, n'eussent été les curés, (*parish priests*) qui, dans un caractère de double paternité, mi-spirituelle, mi-temporelle, devinrent plus que jamais les gardiens de l'ordre par tout le Canada.”

La dîme n'était payée qu'au vingt-sixième, et en grains seulement. Les curés, peu fortunés pour la plupart, trouvaient cependant le moyen de fonder des écoles. Ils s'ingéniaient à découvrir parmi les enfants des cultivateurs ceux qui manifestaient le plus de talent, et ils les envoyaient, souvent à leurs frais, dans les collèges ou petits séminaires après leur avoir donné eux-mêmes les premiers rudiments d'une instruction classique. Avec patience et persévérance, ils préparaient de nouveaux lévites pour les autels, de nouveaux défenseurs pour la patrie ; et lorsque, bien des années plus tard, le parlementarisme fut introduit dans le pays, la supériorité

(1) M. Parkman était protestant.

manifeste de plusieurs Canadiens-Français fut pour ces prêtres vénérables la plus belle récompense terrestre qu'ils eussent pu ambitionner.

Le temps des guerres contre les Iroquois et les Anglais était passé. L'habitant canadien ne quittait plus son foyer, et ses terres mieux cultivées donnaient d'abondantes moissons. Les granges étaient pleines de gerbes, les maisons pleines d'enfants. Cependant on restait groupé près du clocher paroissial, et la colonisation ne franchissait pas les bornes des anciennes seigneuries. Ce ne fut que lorsque l'on se sentit assez fort dans les anciens établissements que l'on songea à entreprendre l'œuvre des défrichements lointains et à s'enfoncer en grand nombre dans la forêt, pour en faire surgir de nouvelles paroisses formées à l'image des anciennes. En même temps nos nationaux reprenaient peu à peu leur prépondérance dans les villes, l'émigration anglaise se dirigeant surtout vers la province d'Ontario.

Chose digne de remarque : les familles des premiers habitants de la Nouvelle-Angleterre sont à peu près complètement éteintes ou disparues des Etats-Unis, tandis que les familles franco-canadiennes du dix-septième et du dix-huitième siècles sont encore toutes vivaces, maîtresses du sol qu'elles ont elles-mêmes défriché, et se sont multipliées d'une façon étonnante.

En changeant d'allégeance, la jeune nation franco-canadienne n'a rien perdu non plus de son caractère propre ; elle a conservé sa foi, sa langue, sa douce et honnête gaieté et ce je ne sais quoi de vibrant et de spontané qui distingue les peuples de race latine. Un de ses artistes — M. Eugène Taché — lui a donné cette touchante devise : “ Je me souviens, ” et on lira bientôt sur un de ses monuments cette autre devise, si poétique et si vraie : “ Née dans les lis, je crois dans les roses. ”

(A suivre.)

ERNEST GAGNON.

# LA PREMIÈRE CHARTE CONSTITUTIONNELLE

DE LA NOUVELLE-FRANCE. (1647)

---

**P**our bien comprendre la première charte constitutionnelle qui fut donnée à la Nouvelle-France, sous la régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, il faut remonter à l'année 1627 que fut fondée la compagnie des Cent Associés.

A cette époque, le cardinal de Richelieu était grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France ; il s'intéressa plus particulièrement au Canada et le prit sous sa protection spéciale.

“ Après avoir, dit Ferland, engagé le duc de Ventadour à résigner sa charge de vice-roi, il entreprit de former une société puissante, capable de donner de la vie et de l'importance à la colonie, et de procurer la conversion des sauvages. ”

Dans le préambule de l'acte d'établissement de la compagnie des Cent Associés on trouve les raisons qui, outre celle d'amener les sauvages à la connaissance du vrai Dieu, étaient celles d'une bonne administration, savoir : établir d'une manière stable l'autorité royale, prendre les moyens de peupler plus rapidement la colonie, et tirer de ces terres nouvellement découvertes quelque commerce avantageux aux sujets du Roi.

“ Ceux, dit l'acte, auxquels on avait confié ce soin avaient été si peu anxieux d'y pourvoir, qu'encore à présent il ne s'y est fait qu'une habitation en laquelle, bien que pour l'ordinaire, on y entretenne quarante ou cinquante Français, plutôt pour l'intérêt des marchands que pour le bien et l'avancement du service du Roi au dit pays, si est-ce qu'ils ont été si mal assistés jusqu'à ce jour que le roi en a reçu diverses plaintes en son conseil, et la culture du pays y a été si peu avancée que, si on avait manqué à y porter une année les farines et autres choses nécessaires pour ce petit nombre d'hommes, ils seraient contraints d'y périr de faim, n'ayant pas de quoi se nourrir un mois après le temps auquel les vaisseaux ont accoutumé d'arriver tous les ans..... C'est pourquoi, après avoir

examiné diverses propositions à ce sujet, et ayant reconnu n'y avoir aucun moyen de peupler le dit pays, qu'en révoquant les articles ci-devant accordés à Guillaume de Caen et ses associés comme contraires aux intérêts du Roi. »

Le cardinal de Richelieu convoqua donc pour seconder ses desseins et former une compagnie dont les membres devaient être portés au nombre de cent, les sieurs de Roquemont, Houd, contrôleur général des salines à Brouages, de Lattaignant, bourgeois de Calais, Dablon, syndic de Dieppe, Duchesne, échevin de la ville du Havre de Grâce, Jacques Castillon, de Paris, et le 27 avril 1627, le cardinal et ces cinq personnes signèrent l'acte d'établissement de la compagnie des Cent Associés.

Par cet acte la compagnie s'obligeait de faire passer en la Nouvelle France deux ou trois cents hommes dès l'année 1628, et pendant les quinze années suivantes en augmenter le nombre jusqu'à quatre mille, de l'un et de l'autre sexe, tous catholiques. Elle devait les loger, nourrir et entretenir de toutes choses nécessaires à la vie, pendant trois ans, ensuite elle devait leur donner la quantité de terre défrichée suffisante pour leur subsistance, avec le blé nécessaire pour ensemençer la première fois, et pour vivre jusqu'à la récolte suivante. Elle devait aussi placer dans chaque habitation, ou groupe de colons, trois prêtres auxquels elle fournirait les vivres, ornements et généralement les autres choses nécessaires, tant pour leur subsistance que pour l'exercice de leur ministère, et ce, pendant quinze ans. Comme on le voit, les obligations de la compagnie étaient onéreuses; pour y pourvoir les associés décidèrent de former un fonds de trois cent mille livres.

Comme compensation le roi leur accordait le droit de commerce exclusif dans la colonie, il leur faisait don de deux vaisseaux de guerre armés, équipés et capables de porter deux ou trois cents tonneaux, elle choisissait les soldats et matelots qui devaient y servir, nommait les capitaines lesquels cependant devaient tenir leur commission du Roi; il en était de même des commandants des places et des forts déjà construits et à construire, mais ils devaient être choisis parmi ceux qui, de trois ans en trois ans, devaient lui être présentés par la compagnie; divers autres privilèges lui étaient accordés entre autres celui d'exemption des droits à payer en France, sur toutes les marchandises importées de la colonie.

Enfin le Roi accordait à la compagnie des Cent Associés, leurs hoirs et ayant cause, en toute propriété, justice et seigneurie "le fort et habitation de Québec, avec tout le pays de la Nouvelle-France, tout le long des côtes, depuis la Floride que les précédentes

seurs rois de Sa Majesté avaient fait habiter, en longeant les côtes de la mer jusqu'au cercle Arctique pour latitude, et de longitude depuis l'île de Terre-Neuve tirant à l'ouest jusqu'au grand lac dit la mer douce et au-delà ;” il ne se réservait que la foi et l'hommage qui devait lui être porté ainsi qu'à ses successeurs, avec une couronne d'or du poids de huit marcs à chaque mutation de Roi, et les provisions des officiers de la justice souveraine à y être établie, les officiers devant néanmoins être présentés par la compagnie.

C'est pendant que la Nouvelle France appartenait à la compagnie des Cent Associés que fut accordée la première charte constitutionnelle du pays ; ce qui précède fera mieux comprendre pourquoi cette charte, dont le texte est livré à la publicité pour la première fois, comportait des dispositions aussi grandes et aussi importantes qui eussent été difficilement comprises. Il ne me reste qu'à faire une remarque, c'est à propos de l'élection, par les habitants, des syndics de Québec, Trois-Rivières et Montréal, laquelle devait avoir lieu *au scrutin* ; cette disposition donnera à réfléchir à plus d'un dépréciateur des institutions politiques de l'ancien régime. De quelle manière procédait-on alors aux élections ? A ce sujet je ne puis donner d'autres renseignements qu'en donnant la définition et le mode de scrutin que je trouve dans le dictionnaire de Trévoux, et qui se lit comme suit :

“ *Scrutin.* Manière de recueillir les suffrages secrètement et sans qu'on sache le nom de celui qui donne sa voix. Il se fait par billets cachetés ou d'un caractère inconnu qu'on jette dans quelque vase ou par quelques boules diversement coloriées qui sont des signes d'approbation ou d'exclusion. ”

Voici le texte de la première charte constitutionnelle de la Nouvelle France.

\* \* \*

“ Le Roy estant en son conseil, la reyne régente sa mere pnte, ouy le rapport fait par les sieurs Laisné de Morangis et de Mesmes Conseillers aud. Conseil com<sup>res</sup> deputez par Sa Ma<sup>te</sup> pour les affaires de la nouvelle france dicte Canada suivant l'arrest du 22e fevrier dernier. De la requeste à luy pntée par ses subjectz habitant dud. pais contenant leurs plaintes sur les abus et malversations qui sy commettent au fait des traittes des pelteries et autres différens en telle sorte que s'il n'y estoit promptement pourvu, l'effect du glorieux dessein de sa Ma<sup>te</sup> d'y procurer l'estendue de la foy seroit non seulement frustré mais le bien de son service et l'accroissement des colonies françoises retardé, et le repos des susd. subjects

altéré, ensemble des actes, lettres et mémoires mis es-mains desd. sieurs commissaires tant de la part des directeurs et associez de la compagnie de la nouvelle france que desd. habitants et principaux officiers dud. païs et des articles accordez entre lesd. directeurs et lesd. habitants le quatorziesme janvier g b i<sup>e</sup> quarante cinq et l'arrest d'homologa<sup>n</sup> on d'iceux du cinq<sup>e</sup> mars ensuivant. Tout veu et considéré Sa Ma<sup>te</sup> en sond. conseil La Reyne regente sa mère pnte voulant pourvoir ausd. abus et faire vivre ses sujets de la nouvelle france en paix, union, bon ordre et police a faict et ordonné le reglement qui ensuit, savoir qu'il sera estably un conseil composé du gouverneur dud. païs et jusqu'à ce qu'il y ait un évesque, du superieur de la maison des Jesuites qui sera alors à Quebecq, ensemble du gouverneur particulier de l'Isle de Montreal et en l'absence du gouverneur dud. païs et du gouverneur particulier dud. Montreal de leur lieu tenant, lequel conseil se tiendra en la maison commune où est estably le magasin de Quebecq.

Que par led. conseil à la pluralité des voix sera pourveu à la nomina' on du général de la flotte, des capitaines et autres officiers des vaisseaux des commis et controlleurs de la traitte tant dans led. païs qu'en france.

Sera aussi par led. conseil nommé un secretaire qui ne pourra estre domestique d'aucun de ceux qui composent led. conseil pour garder les registres, recevoir et expedier les actes, commissions et resultat des délibérations et les desliverer à ceux qu'il appartiendra lequel secretaire pourra aussi recevoir tous autres actes et contractz qui se passeront entre les particuliers, comme notaires et personne publiques, faisant signer deux tesmoins avec les parties conformement aux ordonnances gardées en france.

Seront aud. conseil veus, examinez et arrestez tous les comptes, reglez les gaiges et appointements des officiers et commis et generalment pourveu à tout ce lui sera nécessaire pour la traitte et le bien dud. païs, sans que lesd. officiers et commis puissent prétendre aucun profit directement ou indirectement autre que les appointements qui leur seront accordez par led. conseil ny estre nourris aux despens du magasin, ce que sa Ma<sup>te</sup> defend tres expressement à l'advenir.

Le general de lad. flotte et les syndics des habitants de Quebecq, des Trois-Rivieres et de Montreal auront entrée et séance aud. conseil sans voix délibérative pour y représenter seulement ce qui regarde leurs charges et l'interest de leurs communautez.

Seront les officiers comptables tenus de rendre conte aud. conseil de leurs maniements pour les années mil six cent quarante-cinq

et 1646 un mois apres l'arrivée des vaisseaux à Quebec en l'année présente ce qu'ils feront aussy par chacun an à l'advenir dans led-temps, dans lequel aussy toutes les affaires importantes se traiteront et resouldront, autrement et a faute de rendre conte lesd. comptables y seront contrains par toutes voyes deues et raisonnables, mesme par corps, sans que lesd. officiers comptables puissent estre continuez en leurs maniemens ny pourvus d'autres charges qu'apres avoir rendu et appuré leursd. comptes, la minute desquels avec les pieces justificatives d'iceux demeureront entre les mains d u secretaire qui en deslivrera un double au comptable et en envoyera un autre aux commissaires deputez par Sa Ma<sup>te</sup> pour les affaires de la nouvelle france a peyne de radiation de ses gages.

Sera procédé tous les ans aud. conseil au retour des vaisseaux à la nomination des officiers qui ne pourront estre continuez en mesmes charges plus de trois ans de suite et presteront lesd. officiers serment aud. conseil.

Sera permis a l'advenir à tous les habitants françois dud. pais de traitter et faire commerce de peaux et pelteries avec les sauvages de leurs fruits provenants dud. pais seulement, et à la charge et non autrement d'apporter aux magasins communs toutes les peaux et pelleteries qu'ils auront receu avec lesd. sauvages pour le prix qui leur en sera payé ainsy qu'il sera réglé par led. conseil a peine de confiscation d'icelles et d'amende arbitraire.

Toutes lesquelles susd. peaux et pelteries et autres qui auront esté traittées au proffit commun des marchandises amenées de france seront vendues en france par ceux que led. conseil aura commis dont l'un d'iceux tiendra bon et fidelle controle de la vente pour toutes les charges préalablement acquittées entre le prix d'icelles employé au bien et augmentation des colonies françoises, et à la conversion des sauvages ainsi qu'il sera ordonné par led. conseil.

Et à cet effet Sa Ma<sup>te</sup> pour pourvoir à la conservation du pais et entretenement des garnisons qui y sont a present a ordonné que le gouverneur dud. pais sera payé par chacun an par le commis et recepveur general de la traitte en France de la somme de vingt-cinq mille livres tant pour ses appointemens et de ses lieutenants à Quebecq et aux Trois Rivieres officiers et soldats que pour leur nourriture et pour entretenir les forts esdits lieux d'armes munitions de guerre et de bouche et toutes choses nécessaires pour la conservation d'iceux, lesquelles garnisons seront de soixante-dix hommes au moins qu'il departira auxd. lieux ainsi qu'il jugera a propos.

Et pour le gouverneur particulier de Montréal il sera aussy payé par chacun an par led. commis et receveur général de la somme de dix mille livres tant pour ses appointements et de son lieutenant officiers et soldats que leur nourriture et pour entretenir le fort de Villemarie de Montréal de toutes munitions de guerre et de bouche dans lequel il y aura garnison du moins de trente hommes.

Sera aussy payé par chacun an au supérieur des Jésuites et missions dud. país la somme de cinq mille livres pour pourvoir à la nourriture et entretien de ceux qui s'employent aux missions de tout le dit país.

Sera par chacune année passé dans les vaisseaux de la flotte dud. país sans aucun fret soixante et dix tonneaux de vivres, munitions et hardes pour le gouverneur et la garnison de Quebecq et des trois-rivières, trente tonneaux pour le gouverneur particulier et garnison de Montreal, trente tonneaux pour les peres Jesuites si tant est besoing et ce qui a esté accordé cy-devant pour les Ursulines et hospitallières et pour tous les autres de quelles qualité et condition qu'ilz soient ilz payeront le fret fors et excepté les nouveaux habitants qui passeront de France aud. país pour s'y establir pour lesquelz pendant les deux premières années on passera les livres et hardes sans aucun fret.

Les syndics de Quebecq, des trois-rivieres et de Montreal seront esleuz par chacun an par les habitants desd. lieux chacun an par scrutin et ne pourront estre continuez plus de trois ans de suite.

Ne sera déslivré cy-apres aucun congé à l'admirauté pour aller dans le fleuve St. Laurent qu'à ceux de la flotte dud. país et si aucuns autres s'y trouvoient à l'advenir, les vaisseaux et marchandises demeureront confisqués nonobstant tous congez qu'ils auront peu obtenir au préjudice du present reglement.

Sera par aucun an envoyé par led. secretaire ausd. commissaires deputez par Sa Ma<sup>te</sup> un bref estat des affaires dud. país du nombre et qualité des hommes qui seront dans les garnisons et autres choses nécessaires pour en informer Sad. Ma<sup>te</sup> et pourveoir à l'augmentation ou retranchement desd. garnisons ainsi qu'elle jugera estre a faire pour le bien dud. país.

Sera le present reglement leu et publié a l'arrivée des vaisseaux et enregistré au greffe dud. conseil qui sera estably a Quebecq pour y estre gardé et observé selon sa forme et teneur du jour de la publication d'iceluy jusques a ce que autrement par Sa Ma<sup>te</sup> en ait esté ordonné.

Et neantmoins les garnisons dud. país seront nourries aux despens des magasins de lad. traite ainsi que par le passé jusques au retour des vaisseaux a Quebecq de l'année prochaine 1648.

Faict au conseil d'Etat du Roy Sa Mat<sup>e</sup> y estant la Reyne regente sa mere presente tenu a Paris le vingt septiesme mars mille six cents quarante sept, signé Lomenie.

Collationné à l'original par moy con<sup>er</sup> sec<sup>re</sup> du Roy et de ses finances.

DUMOIET.

Vraie copie de la copie collationnée à l'original par le conseiller et secretaire du Roi Dumolet.

(avec paraphe)

ERNEST GAGNON,  
N. E. DIONNE.

T. P. BEDARD.

Québec, mai 1894,



MAISON A PARIS.

## LA BAGUE DE MARIE STUART

---

(Suite)

La seconde cloche du dîner vint interrompre cet entretien et les trois cousins se firent servir à une table à part.

Lord Primrose était silencieux ; quant à Liliane, elle ne paraissait pas s'en apercevoir et causait avec l'animation habituelle que donne l'usage du monde.

“ Ne trouvez-vous pas le château de Primrose ravissant ? ” demanda-t-elle tout à coup à Esther.

“ Je n'y ai pas encore été. Vous jugez si je suis impatiente de le voir. ”

“ On est en train d'y faire quelques réparations indispensables, ” interrompit Charles. “ Nous autres gens du dix-neuvième siècle, nous ne nous accommodons pas du confort dont se contentaient nos aïeux, et jusqu'à ce que tout soit prêt et digne d'Esther, nous voyageons ; je montre le monde à ma femme. ”

“ Et elle est joliment contente de le connaître enfin, ” reprit gaiement celle-ci. “ Songez un peu, ma cousine, que je n'avais jamais quitté mon village. Qu'en dites-vous ? ”

“ Je dis que vous avez bien de la chance, car tout doit vous paraître nouveau et admirable. ”

“ Oui, d'autant que je suis née voyageuse et que je rêvais toujours d'être un oiseau pour traverser la mer bleue, et voir les pays enchantés dont elle me séparait. Mais mes rêves ne pouvaient rien, et dans ce temps-là, mes ailes étaient coupées. ”

“ Elles ne s'en sont que mieux déployées depuis, ” dit Lord Primrose en souriant.

“ Sans doute, puisque c'est pour te suivre, ” répondit la jeune femme avec chaleur. ”

Lady Liliane se mordit les lèvres en baissant la tête et dès que le dîner fut terminé, elle prit congé de ses cousins.

“ L'air de la mer m'endort, ” fit-elle en manière d'excuse. “ et puis, je constate une fois de plus qu'en lune de miel le nombre deux vaut mieux que trois. ”

A peine eut-elle disparu que le jeune couple se dirigea vers la plage.

“ Quelle femme charmante est ta cousine ! ” commença Lady Esther toujours disposée à la bienveillance. ”

“ Oui ; mais ce qui est ennuyeux, maintenant que nous l'avons rencontrée, c'est que nous ne pourrions pas nous dispenser de l'inviter chez nous. ”

“ Pourquoi sera-ce ennuyeux ? Elle est si jolie, si spirituelle. ”

“ Parce que je ne voudrais pas que vous fussiez intimes. Liliane est une mondaine blasée et sans cœur et mon cher petit oiseau sauvage n'a pas besoin d'apprendre toutes les choses vaines et méprisables dont se compose sa vie. ”

“ Sois tranquille, Charles, je n'ai aucune disposition à devenir blasée et quant à mon cœur, crois-tu qu'il pourrait cesser de vivre quand il est tout plein d'amour pour toi ? ”

“ Tu as raison. — D'ailleurs l'intimité est impossible entre deux personnes aussi différentes. Toi, un fruit sans tache qui a conservé tout son velouté ; elle, un beau fruit en apparence, rongé à l'intérieur par le monde. ”

“ Mais, Charles, que t'a donc fait ce monde contre lequel tu prêches sans cesse ? ”

“ Beaucoup de mal. Tu ne saurais croire combien je me sentais moralement misérable après une de ces campagnes mondaines qu'on appelle *Une saison*, car il m'avait fallu vivre en contact avec des êtres frivoles qui ne songent qu'à la toilette et au plaisir. ”

“ Et moi, à la même heure peut-être je me disais : Que je voudrais donc jeter un coup d'œil sur ce monde enchanté qui m'est fermé parce que je n'ai pas assez d'argent pour m'acheter une robe digne de lui ! ”

“ C'est tout naturel, chère enfant. Tu ne savais rien de la vie ; l'inconnu t'attirait ; mais l'existence sérieuse que tu as menée t'a préparée, Dieu merci, à aimer ton mari, tes enfants, ton intérieur. ”

“ Charles, quelle sensation étrange j'ai éprouvée tout à l'heure, t'en souviens-tu ? ” interrompit Esther tout à coup songeuse. “ Il m'a semblé que j'avais derrière moi un danger, quelque chose d'effrayant, et n'est-il pas curieux qu'en nous retournant, nous ayons aperçu au lieu de cet épouvantail créé par mon imagination le charmant visage de Lady Dudley ? ”

“ Ce qui prouve une fois de plus comme on a tort d'attacher de l'importance à de pareils pressentiments.”

“ Je ne sais,” répéta la jeune femme. “ Mais j'ai eu bien peur ; j'ai cru que j'allais mourir. C'est bizarre!—Après tout ”, ajouta-t-elle, en voyant la figure de son mari se rembrunir, “ c'était peut-être seulement parce que j'étais très lasse et que j'avais faim ! N'en parlons plus, mon amour ! ”

.....  
.....  
.....

III

Au sud de l'Ecosse, dans le romantique comté de Galloway se dresse au bord de la mer le sombre château de Primrose Forteresse du moyen âge, il a conservé son aspect imposant ; ses murailles et ses créneaux noircis ont beau être couverts de lierre, il cause à première vue, une impression de tristesse poignante et de grandeur passée.

Que d'histoires en effet pourraient raconter ses vieilles tours ! Que de légendes se sont conservées jusqu'à nos jours !—C'est ainsi que l'on montre encore la chambre habitée jadis par le roi Duncan, avant que le poignard meurtrier de Macbeth l'eût frappé.

Parmi ces souvenirs historiques, les plus précieux dans les annales de la famille se rapportaient sans contredit aux deux séjours de la reine Marie Stuart à Primrose.

La première fois, elle y était venue dans tout l'éclat de sa puissance et de son bonheur, pour suivre les chasses d'automne, son passe-temps favori. Ce fut l'apparition radieuse.

Puis on la vit arriver un soir, après la bataille de Langside, pauvre reine fugitive qui demandait un asile et qui, deux jours plus tard, devait quitter l'Ecosse pour ne plus y rentrer.

La loyale maison de Primrose était fière de penser que c'était sous son toit qu'elle avait passé sa dernière nuit sur le sol de la patrie.

.....  
.....

“ Voici donc le château de Primrose ! ” s'écriait Lady Esther désappointée, en apercevant pour la première fois au retour de son voyage de noces, les tours et les murailles sombres. Elle eut un frisson et éprouva pendant quelques secondes l'angoisse étrange, ressentie à Trouville deux mois auparavant.

Lord Charles n'y attachait pas d'importance ; il s'attendait à cette impression de terreur devant l'extérieur du château et comptait d'autant plus sur les surprises que l'intérieur devait réserver à la jeune femme.

En effet, dès qu'elle se trouva dans la cour d'honneur, où les pierres grises disparaissaient sous les clématites et les roses grimpanes, ses frayeurs s'évanouirent, et lorsqu'elle pénétra dans les salles splendides toutes remplies des merveilles de l'art, elle ne put retenir un cri d'admiration.

Elevée dans le culte de toutes les vieilles traditions, elle retrouvait là des souvenirs des époques les plus reculées, et s'arrêtait malgré elle devant un tableau rare ou un meuble de prix.

Cependant son mari l'entraînait toujours à travers des pièces innombrables, des escaliers et des galeries sans fin ; puis il ouvrit une porte qui conduisait aux appartements particuliers qui lui étaient réservés.

En y pénétrant, Esther comprit pourquoi Charles avait prolongé leur voyage. Elle se crut en plein conte des Mille et une Nuits. A la suite de son salon et de sa chambre, Lord Primrose avait fait construire une serre merveilleuse en cristal sur treillis d'or ; les plantes les plus rares y poussaient en pleine terre, et un jet d'eau avec projections électriques complétait le coup d'œil féérique.

La jeune femme battit des mains comme une enfant et se jeta dans les bras de son mari pour le remercier.

Pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée, Esther ne se lassait pas d'arpenter l'immense château et faisait à chaque pas d'importantes découvertes, car Primrose n'était pas seulement célèbre par sa situation pittoresque et la vue admirable qu'on avait de ses terrasses sur la mer et les montagnes, mais encore, par les trésors de toute espèce renfermés dans ses vieux murs. Il y avait une galerie de peinture, une chambre des bijoux, des collections d'armes, de monnaies, de porcelaines ; des meubles rares et des tapisseries comme on n'en voit qu'aux Gobelins.

“ Quel bonheur que je ne sois pas obligée de voir tout cela au galop, comme les touristes, disait en riant Lady Esther à son mari, “ et de pouvoir admirer chaque objet à mon aise.”

“ Tu emporteras même chez toi ce qui te plaît,” répondit Lord Primrose. “ Tout ici n'est-il pas à toi, à commencer par le maître de céans ? ”

“ Vraiment ? Oh ! Charles, que je suis heureuse ! Ainsi je peux prendre ces petites statuette d'ivoire et ces miniatures ? Autrefois, dans mon village, je rêvais de toutes ces merveilles que ton amour

me donne aujourd'hui ; mais en croyant ne les posséder jamais.— Tiens, voici un tiroir fermé que je n'avais pas encore remarqué ; que peut-il bien contenir ? ”

“ C'est le tiroir aux mystères, et on l'ouvre avec cette clef, ” dit son mari, lui montrant un véritable petit bijou en or ciselé.

“ Que c'est donc intéressant ! et personne que toi n'a le droit de savoir ce qu'il renferme ? ”—Lord Primrose sourit.

“ Aucun étranger ; mais tous les membres de la famille ont ce privilège. Regarde. ”

Il tira lentement le tiroir du vieux bahut, et Esther aperçut deux écrins.

Le premier contenait la miniature d'une femme idéalement belle, revêtue du costume du seizième siècle.

“ Marie Stuart ! ” s'écria Lady Primrose aussitôt.

“ C'est elle-même qui l'a donnée à mon ancêtre, lors de son premier séjour au château, ” fit le Comte, “ et voici ses cheveux, ” ajouta-t-il en retournant le portrait.

Esther regardait avec attendrissement.

“ Dans cet autre écrin, ” continua Charles, prenant un étui d'or, “ se trouve son dernier cadeau à notre maison, cadeau qui est devenu la Dame Blanche des Primrose. ”

Marie Stuart se réfugia ici après la bataille de Langside, et les vieilles chroniques ajoutent que comme tout portait à craindre une surprise et une trahison, elle passa la nuit dans une chambre secrète.—Personne jusqu'à ce jour n'a pu découvrir de quelle chambre il s'agissait, bien qu'il y ait au château une foule de recoins mystérieux ; mais aucun ne répond à la description, et l'obscurité la plus absolue continue à régner sur ce point.

Grâce à cette cachette, Marie Stuart demeura sans danger à Primrose.—A l'heure du départ, voulant reconnaître l'hospitalité du comte et comme elle ne possédait plus rien, elle retira de son doigt cette bague qu'elle lui offrit.”

Lord Primrose ouvrit l'écrin. Esther poussa un cri d'admiration.

Au milieu d'un cercle d'or travaillé, se trouvait une grosse perle entourée, en forme de croix, d'un rubis, d'une émeraude, d'un saphir et d'un diamant.

“ Qu'elle est jolie ! ” s'écria-t-elle. “ Je t'en prie, Charles, laisse-moi l'essayer : elle ira sûrement à mon petit doigt. ” La jeune femme tendait déjà la main pour la saisir ; mais son mari recula vivement.

“ Ma chérie, ” lui dit-il gravement, “ tu n'as donc pas compris que depuis trois siècles, ce bijou est une malédiction et porte

malheur à celui qui ose le toucher. Ne t'ai-je pas dit qu'il était devenu la Dame Blanche des Primrose ? ”

“ Que cette superstition est bizarre ! ” dit Esther.

“ Oui, bizarre peut-être ; mais ayant fait bien du mal déjà. ”

“ Oh ! Charles, raconte-moi cette histoire. ”

“ Il y avait cinq ans que la bague était dans notre famille, lorsqu'une de nos cousines, Lady Douglas de Lochleven vint en visite au château de Primrose. Il avait été convenu d'avance que l'on n'aborderait pas les sujets politiques ; ils eussent amené la division entre des parents d'opinions si diverses. En effet, Lady Douglas haïssait Marie Stuart autant que mes aïeux la vénéraient.

Plusieurs jours s'écoulèrent dans la meilleure entente, le sujet brûlant avait été évité, lorsqu'un soir Lady Douglas aperçut cette bague au doigt de Lady Primrose. Elle devint pâle comme la mort, car elle connaissait ce bijou pour l'avoir vu porter à la reine pendant sa captivité à Lochleven.

“ D'où vient cette bague ? ” cria-t-elle avec violence.

Comme ce bijou était unique en son genre et que d'ailleurs les Primrose étaient trop fiers de le posséder pour le renier, on lui raconta l'histoire. Sa colère ne connut plus de bornes :

“ Ah ! elle vous a donc aussi ensorcelés, l'ignoble créature qui a volé le trône de mon fils, du fils du roi Jacques V ! Ne vous enorgueillez pas de ce don qui vous vient d'elle ; il ne vous apportera que malheur et épouvante, car avec toute la force de ma haine, je maudis ce bijou et toutes celles qui le porteront dans les siècles à venir. La bague de Marie Stuart sera le mauvais génie de votre famille et toutes les femmes qui oseront s'en parer mourront d'une mort cruelle comme mon fils, le Régent. ”

“ Voilà l'histoire de cette bague, mon Esther, et la foi en la malédiction de Lady Douglas est demeurée vivante dans ce pays jusqu'à nos jours. C'est pourquoi, bien que je ne la partage pas, je refuse de te laisser toucher à ce fatal bijou. Tu es si nerveuse, si impressionnable, que tu éprouverais malgré toi une de ces angoisses douloureuses qui te saisissent parfois. ”

Lady Esther sourit.

“ Mais je ne suis pas superstitieuse, ” dit-elle.

“ Quel dommage pour cette jolie bague ! ”

“ J'en ferai prendre le dessin, afin de t'en offrir une toute pareille. ”

“ Y penses-tu, Charles ! une vulgaire imitation ? ”

“ Une copie exacte, Esther. ”

“ Je suis trop heureuse de posséder tant de belles choses originales pour me contenter à présent d'une copie. Complète plutôt

ton récit, en me racontant ce qu'il est advenu à la pauvre Lady Primrose qui portait la bague maudite ce soir-là, et si d'autres après elle ont osé tenter l'aventure ? ”

“ Cette Lady Primrose a été assassinée à Edimbourg pendant une émeute, et quant aux autres, tu apprendras leur triste sort par nos chroniques. ”

“ Ainsi donc cette malédiction a produit son effet ! Que c'est affreux, Charles ! Tu n'y crois réellement pas ? ”

“ Ma chère enfant, ” reprit Lord Primrose en refermant le tiroir mystérieux ; “ ne t'ai-je pas dit déjà que je trouvais cette superstition absurde ? ”

“ Pourtant tu n'as pas voulu me laisser toucher la bague, ” fit-elle en souriant malicieusement. “ O inconséquence humaine ! ”

“ Oui, c'est peut-être de l'inconséquence ; mais il m'eût été pénible de te mettre au doigt ce bijou qui a porté malheur il y a six ans à peine, à une personne qui m'était chère. ”

Ma sœur unique était, comme toi, curieuse et enfant ; malgré la défense de mes parents, elle s'empara en cachette de cette bague. Ce jour-là, par une cruelle coïncidence elle fit une promenade en barque sur le lac. Un orage éclata et elle ne revint pas. On retrouva son corps le lendemain sur la rive et à son doigt brillait la bague de Marie Stuart. ”

Esther, fort émue, serra silencieusement la main de son mari.

Puis pour chasser l'ombre mélancolique que tous ces souvenirs avaient amenée sur son front, elle l'entraîna plus loin.

Ils arrivèrent ainsi dans une pièce immense dont les murs étaient ornés de peintures à fresques et de tableaux.

“ Voici la salle des Princes, ” continua Lord Primrose, ” et ces portraits grandeur nature, te représentent tous les hôtes couronnés que le château a eu l'honneur d'abriter. Regarde ce panneau, Esther, tu y verras Marie Stuart dans toute sa beauté, toute sa grâce..... Mais qu'as-tu, ma chérie ? ” fit-il, en s'apercevant qu'elle pâlisait et semblait prête à défaillir.

“ Rien, c'est déjà passé, ” répondit la jeune femme avec un faible sourire. “ C'est curieux, j'ai éprouvé devant ce portrait, la même angoisse qu'à Trouville.....T'en souviens-tu ? C'était la première fois que pareille chose m'arrivait ! ”

COMTESSE DE BALLESTREM.

(A suivre)

---

## CHRONIQUE DU MOIS

---

L'esprit nouveau et la question des fabriques.—Le centre catholique allemand, les Jésuites au Reichstag.—Pèlerinage espagnol à Rome, incidents, allocution du Saint-Père.—Les fêtes de Jeanne d'Arc en France.—Chambre française ; un discours de M. de Mun ; chute du ministère Casimir Périer.—Canada : le cinquantenaire de prêtrise de Mgr Lafleche.—La pétition de l'épiscopat canadien.

Ainsi qu'il n'était que trop à prévoir, la question des fabriques d'église en France va devenir un nouveau sujet de trouble et de persécution. "L'esprit nouveau" de M. Spuller est par là, non seulement fortement mis en question, mais menace de dégénérer en une recrudescence "d'anticléricalisme" gouvernemental.

Le décret et les instructions ministérielles réglementant l'application de la loi sur les Conseils de Fabrique sont entrés le 1<sup>er</sup> avril en vigueur.

Un petit article avait été sournoisement introduit dans la loi de finances pour permettre au gouvernement de s'emparer de la gestion des revenus paroissiaux. Qui donc empêchait de le laisser dormir ? "L'esprit nouveau" conseillait de ne pas troubler son sommeil, mais "l'esprit ancien" ne l'entendait pas ainsi, et malheureusement la peur des clameurs radicales lui a procuré gain de cause.

Cet "esprit ancien," si dominant encore s'était bien promis de contrecarrer les bonnes intentions de M. Spuller. Tout au plus lui eût-il permis de concéder aux exigences de l'esprit nouveau quelques belles paroles.

—Tolérance... Apaisement... Union de tous les Français, dit l'esprit nouveau ; et pour réponse, l'esprit ancien dicte à M. Spuller les instructions relatives aux Conseils de Fabrique ; et il inspire cette scandaleuse circulaire où il est recommandé aux préfets d'adresser au directeur des cultes "une notice sommaire sur l'attitude et la conduite de chaque ecclésiastique nouvellement promu."

Cela n'est point fait pour dissiper les méfiances catholiques, ni même pour satisfaire les républicains pacificateurs.

Encore qu'il affiche des tendances très spullériennes, le *Figaro* soupçonne l'esprit nouveau d'être "une simple fumisterie ; et le *Journal des Débats* constate avec tristesse que ledit esprit "risque fort de demeurer sans efficacité s'il est ainsi continuellement desservi et mis en échec devant le pays."

Il y a, à la tête de la direction des cultes, un personnage qui ne manque jamais l'occasion d'être désagréable à l'esprit nouveau. M. Spuller lui avait, paraît-il, fait prudemment proposer une haute fonction inamovible. Après en avoir référé à la Franc-Maçonnerie, le personnage a déclaré qu'il resterait à son poste.

M. Spuller propose et la Franc-Maçonnerie dispose

Telle est l'histoire du décret et des instructions ministérielles sur la question des fabriques, qui va de nouveau mettre le feu aux poudres, révolter l'esprit catholique et placer le gouvernement dans la fâcheuse alternative de sévir contre les membres du clergé ou de s'exposer aux clameurs des sectaires du parlement.

L'Archevêque de Lyon, Mgr Couillé, ayant invité les conseils de fabriques des paroisses de son diocèse à préparer les budgets suivant les anciennes règles a vu supprimer son traitement et déférer sa lettre pastorale au conseil d'état, comme d'abus.

Le Saint-Siège déplore et condamne l'acte inique dont l'archevêque de Lyon a été victime, autant qu'il approuve la ferme attitude de Mgr Couillé et de tous les catholiques français qui ont pris sa défense.

Le Souverain Pontife a toujours recommandé parallèlement à l'adhésion à la forme de gouvernement, les efforts qu'il ne faut pas se lasser de faire pour changer le fond et l'essence de l'esprit sectaire de la législation, au moyen d'hommes apportant au pouvoir un esprit vraiment nouveau, et dont nul ne puisse suspecter ni la loyauté comme sujets de la République, ni le sincère respect pour les droits et la liberté des catholiques.

\* \* \*

Des nouvelles assez sombres nous arrivent d'Allemagne au sujet du Centre catholique. La disparition de l'incomparable *leader* Windthorst n'a pas tardé à se faire sentir par la désagrégation de son parti et le relâchement de la discipline qui maintenait l'union entre tous ses membres dans les circonstances critiques.

Il y a trois ans à peine, au moment où mourait Windthorst, le Centre paraissait vainqueur sur toute la ligne ; les derniers

vestiges du Kulturkampf étaient à la veille d'être effacés de la législation de l'empire et de celle de la Prusse ; la chute du prince Bismarck donnait une satisfaction morale éclatante à ceux qui avaient si longtemps été en butte à sa mauvaise humeur ; la situation parlementaire donnait à ce groupe compact et discipliné des représentants catholiques la position inestimable d'appoint nécessaire de toute majorité. Aujourd'hui les choses ont pris une face toute différente.

A deux reprises et dans des occasions d'une importance capitale, le centre, à en juger par les résultats, a commis de telles fautes, a manœuvré si maladroitement, qu'il a lui-même annulé ses avantages. On reproche tout d'abord à ses chefs leur attitude dans l'affaire de la loi militaire. Leur opposition à un projet qui tenait si fort à cœur à l'empereur a naturellement singulièrement refroidi les bonnes dispositions de ce prince à leur égard. et, d'un autre côté, elle n'a point été assez efficace pour prévenir l'adoption de cette mesure et donner ainsi satisfaction au corps électoral.

Ce n'est point ainsi que Windthorst entendait la stratégie politique. Quand il faisait tant que de se découvrir à fond et que de s'engager dans une opposition sans réserve et sans retour, il s'arrangeait, d'ordinaire, pour gagner la partie et il estimait que rien n'est plus funeste pour un groupe que d'être battu après avoir irrité le Gouvernement.

Ce n'est pas tout. Le centre n'a pas mieux su tirer parti de la crise des traités de commerce. Dans ces conjonctures éminemment délicates, il pouvait à son gré ou réduire le chancelier à composition en lui tenant la dragée haute et en mettant à prix son concours, ou déployer sa force en se joignant à l'opposition intransigeante d'extrême droite et en anéantissant par son vote le résultat des négociations avec la Russie.

L'une ou l'autre de ces attitudes pouvait se défendre par des arguments plausibles. Il n'était qu'un parti qu'il fût absolument contraire à l'intérêt du centre de prendre, c'était d'annuler lui-même ses suffrages en les partageant, de donner une fois de plus le spectacle de ses divisions, de mécontenter également le gouvernement et les agrariens sans satisfaire personne.

Or, c'est précisément ce qu'il a fait et l'on a pu constater depuis lorsque cette conduite malhabile n'avait pas tardé à porter ses fruits. De vifs mécontentements se sont fait jour et cela non seulement parmi les simples soldats de l'armée catholique mais jusque dans les rangs du haut clergé.

Inutile d'insister sur l'influence que la désorganisation de ce puissant parti ne saurait manquer d'exercer sur la politique du jeune empire allemand.

Cet événement est si considérable qu'il fait passer presque inaperçu le vote par lequel le Reichstag vient pour la seconde fois d'exprimer le vœu que la loi de bannissement contre les Jésuites, ce dernier vestige du *Kulturkampf* bismarckien, soit abrogée en Prusse et dans l'Empire. On sait que les votes du Parlement impérial restent à l'état de lettre morte, tant que le Conseil fédéral ne les a pas sanctionnés ; ainsi en a-t-il été déjà pour un premier vote sur ce même objet il y a quelques années, et sur bien d'autres qui dorment dans les cartons du Conseil fédéral. Cette fois il en sera vraisemblablement encore ainsi, et cela d'autant plus sûrement que la désorganisation du Centre catholique le rend moins redoutable au Gouvernement, et que le souverain, personnellement, sans avoir, il est vrai, grand'chose à redouter de la rentrée de quelques douzaines de Jésuites, ne se soucie pas d'abord de proclamer en principe leur *inoffensivité*, ensuite de mécontenter les nationaux-libéraux, ses alliés dans les derniers grands votes du Parlement, par l'abrogation du dernier vestige de la législation ecclésiastique dont ils ont été les premiers et plus ardents promoteurs. Pour déterminer le souverain, il eût fallu que le Centre, compact et discipliné comme jadis, fût encore un sujet de crainte ou offrit l'avantage d'un concours décisif dans quelque grave éventualité. Le vote émis par le Reichstag, dans la pensée même des auteurs de la proposition, est donc condamné à être purement platonique.

\* \* \*

“ L'esprit nouveau, ” le véritable et bon esprit nouveau, vient de se manifester en Espagne avec éclat, à propos d'un incident essentiellement religieux. Un pèlerinage de quinze mille Espagnols de toutes conditions, conduit par une vingtaine d'Evêques, s'est accompli dernièrement et a porté aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ les hommages de la foi ardente et du dévouement de la nation Très-Catholique. Le premier détachement de pèlerins, lors de son embarquement à Valence, a été l'objet d'attaques sauvages d'une multitude payée et ameutée par la franc-maçonnerie cosmopolite. Le pèlerinage déplaît souverainement, comme toutes les démonstrations de ce genre, au Roi, au gouvernement italien et à toute la bande maçonnique qui tient Rome asservie et le Pape prisonnier au Vatican. Mais, pour des raisons qui se com-

prennent, le Gouvernement, même celui du Mazzinien Crispi, ne se souciait pas de voir se renouveler, avec les scandales du grand pèlerinage français de 1892, l'émotion indignée et les complications diplomatiques que cet incident odieux avait provoquées en Europe, et que la lâche complaisance des ministres francs-maçons français avait seule empêchées de dégénérer en une rupture. Aussi la secte, qui compte en Espagne comme partout, de puissants adhérents, avait-elle préféré transporter ses manifestations hostiles de Rome en Espagne, du débarquement à l'embarquement des pèlerins. Si la première manche leur a été favorable, si les pèlerins ont reçu de rudes horions d'une populace brutale, la seconde manche ne leur pas été aussi propice ; sous le coup de l'indignation publique, le Congrès espagnol vota d'urgence et à l'unanimité la motion suivante :

“ La Chambre a appris avec un profond regret l'attentat commis à Valence contre le droit des Espagnols qui se rendaient à Rome en pèlerinage, et a la confiance que le Gouvernement communiquera cette motion à tous ses représentants à l'étranger.”

De son côté et le même jour le Sénat votait la motion suivante :

“ Le Sénat invite le Gouvernement à communiquer sans retard aux deux ambassadeurs d'Espagne à Rome l'expression unanime de la protestation énergique du Sénat contre l'attentat criminel dont ont été victimes les pèlerins et les prélats espagnols à Valence, qui, sous la conduite des chefs du clergé, exercent un droit incontestable en s'embarquant à Valence pour Rome.”

Cette manifestation comminatoire eut son contre-coup immédiat à Rome ; elle fut comprise et mise à profit par Crispi et ses bandes de sectaires, souples ou audacieux selon les circonstances. Les pèlerins espagnols ont débarqué et ont circulé à Rome sans être l'objet de la moindre provocation.

Les chefs de la R. F. peuvent prendre là une grande leçon et voir comment un gouvernement qui a quelque dignité sait faire respecter ses nationaux à l'étranger.

Le pèlerinage espagnol à Rome a fourni à Léon XIII l'occasion d'adresser aux catholiques de toute l'Espagne des conseils identiques à ceux qu'il a itérativement adressés aux catholiques français au sujet de leur attitude politique. Sa Sainteté a terminé son allocution par les paroles suivantes :

“ Pour que Nos soins et Nos efforts soient couronnés du succès tant désiré, il est nécessaire que tous les catholiques d'Espagne, sans exception, se persuadent que le bien suprême de la religion réclame et exige de leur part l'union et la concorde.

“ Il faut qu'ils fassent trêve aux passions politiques qui les déchirent et les divisent ; il faut qu'abandonnant à la providence toujours attentive de Dieu les destinées de leur nation, ils travaillent avec le plus parfait accord, sous la conduite des évêques, par tous les moyens que les lois et l'honnêteté approuvent, à servir les intérêts de la religion et de la patrie, et résistent compacts aux attaques de l'impiété et des ennemis de la société civile.

“ C'est aussi leur devoir d'être soumis aux pouvoirs constitués, et Nous vous le demandons à d'autant meilleur droit, qu'à la tête de votre noble nation est une reine illustre, dont vous avez pu admirer la piété et le dévouement envers l'Eglise ; la présence de quelques-uns d'entre vous, en cette circonstance, Nous donne naturellement l'occasion de le rappeler. Pour ces hautes qualités, elle Nous est chère et Nous lui avons donné des témoignages publics de Nos sentiments paternels, particulièrement en tenant sur les fonts baptismaux son auguste Fils, en qui Nous vous souhaitons de voir l'héritier des royales qualités, de la piété et de la vertu de sa mère.

“ Voilà, fils bien aimés, les conseils paternels que Nous vous adressons et par vous, à tout le peuple espagnol.”

Ces dernières paroles ont causé une vive émotion, non seulement parmi les pèlerins, dont bon nombre sont d'ardents carlistes, mais dans toutes les provinces du Nord, où domine l'élément carliste. Leurs organes affirment que le parti est résolu à ne pas se soumettre à une injonction qu'ils considèrent comme un empiètement sur le terrain purement politique. De son côté, Don Carlos a immédiatement écrit au pape pour lui dire qu'il lui est impossible d'abandonner ses prétentions au trône d'Espagne. C'est ainsi que les intérêts particuliers sont toujours opposés à l'union des catholiques et paralysent leurs efforts.

\* \* \*

Dans toute la France, à Paris notamment le 22 avril, des *Te Deum* solennels d'actions de grâces ont été célébrés pour remercier le Ciel de l'Introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc, l'héroïne nationale.

D'autres fêtes, laïques celles-là, sont également projetées. Il est même question d'instituer une fête nationale. Mais, en l'état actuel des divisions religieuses et politiques, il est fort à craindre qu'elles ne soient pas toutes dignes de la vierge de Domrémy. Il serait triste que la pieuse et douce libératrice de la France servît de prétexte aux parades maçonniques, aux déclamations des libres-penseurs,

aux hurlements de la *Marseillaise*, aux accusations stupides dirigées contre l'Eglise. Oui, cela serait bien attristant et est malheureusement probable.

Les cérémonies religieuses auxquelles les évêques ont convié tous les Français ne sauraient inspirer, elles, aucune appréhension de ce genre. La mémoire de Jeanne d'Arc a été célébrée, comme il convient, dans les splendeurs du culte catholique, aux accents du vaillant *Te Deum* qu'à Orléans et à Reims elle chanta elle-même après la victoire.

Que Dieu épargne à la France la honte de voir le nom de sa plus pure, de sa plus illustre fille, souillé par les machinations révolutionnaires et par les profanations laïques, dont les politiciens de la libre-pensée vont l'envelopper pour fausser l'esprit public et dépouiller la sainte-Pucelle de l'auréole divine dont l'Eglise s'apprête à la couronner!

\* \* \*

La Chambre française a repris ses travaux le 24 avril et a eu le malheur de faire un pitoyable début de session, grâce à l'interpellation du député socialiste Jaurès. Cette interpellation, ajournée à un mois, aurait mérité, dans l'intérêt même de son auteur, d'être remise aux "calendes grecques." N'avait-elle pas pour objectif saugrenu d'englober la presse et le clergé catholique français dans la réprobation et les poursuites que provoquent les attentats anarchistes?

La thèse de M. Jaurès est que le clergé, les orateurs, les publicistes de l'école de M. de Mun, aussi bien que Léon XIII soutiennent des théories aussi incendiaires que celle du *Père Peinard*, que celles des Ravachol, des Vaillant, des Henry, etc., et que c'est par un privilège de partialité gouvernementale révoltante qu'il échappent à une action judiciaire en complicité.

Nous ne ferons pas à M. de Mun l'injure de supposer qu'il a daigné répondre à ces balivernes. S'il a pris la parole, c'est pour protester d'abord en quelques mots contre la qualification de "socialiste chrétien", qui est un non-sens, et pour établir ensuite les bases de la doctrine sociale catholique, laquelle, au regard de la doctrine socialiste, qui prêche la lutte des classes, l'athéisme et la destruction de l'ordre social existant, préconise au contraire l'union pacifique des deux facteurs du travail et invoque comme instrument de cette pacification les principes de dévouement réciproque, de justice et d'amour de la doctrine évangélique. On voit l'abîme qui sépare les deux systèmes et l'audace mensongère du

socialisme, qui, pour donner le change, ose imputer les crimes anarchistes et les révoltes ouvrières aux prédications "incendiaires" des orateurs et publicistes catholiques. M. Jaurès a fait là une odieuse et ridicule campagne ; il a perdu une belle occasion de garder le silence ; c'est ce que la chambre, pourtant peu cléricale, lui a signifié par deux cents voix de majorité.

Le gouvernement vient de subir un échec à la chambre des députés. Un député voulait savoir si, oui ou non, le ministre des travaux publics avait le droit de permettre aux employés des routes de l'état d'assister au congrès des employés des lignes de chemin de fer. M. Casimir Périer s'est alors levé et a demandé l'adoption de l'ordre du jour pur et simple.

La motion a été rejetée par un vote de 275 voix contre 225.

Le président du cabinet et ses collègues se sont alors retirés et se sont rendus à l'Elysée où ils ont remis leurs démissions entre les mains du président Carnot.

La question n'est qu'un prétexte. Les socialistes avaient, depuis la rentrée, décidé la chute du ministère Périer, encore trop modéré pour leurs goûts radicaux, et ils ont saisi la première occasion favorable. C'est donc une victoire socialiste, ce qui donne à cette crise ministérielle, qui ne serait que banale, un caractère exceptionnel de gravité.

MM. Brisson, Bourgeois et Peytral ont tour à tour renoncé à la tâche ingrate de former un nouveau ministère. M. Dupuy, plus confiant, tente en ce moment l'aventure. Il n'aboutira tout au plus qu'à un replâtrage sans solidité, et il en sera de même tant qu'on s'obstinera à combattre les seuls principes qui puisse assurer la stabilité des institutions.

\* \* \*

Mgr. Laffèche, doyen de l'épiscopat canadien vient de célébrer le cinquantenaire de son élévation au sacerdoce.

A cette occasion, la ville de Trois-Rivières a donné des fêtes grandioses auxquelles ont assisté en grand nombre les évêques, les prélats et les membres du clergé.

Ces fêtes ont duré deux jours et ont été, en tous points, dignes de celui qui en était le héros.

Mgr Louis Frs Richer Laffèche, né à Ste. Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, fut ordonné prêtre à Québec, le 6 janvier 1844, par Mgr Turgeon.

Après avoir exercé le ministère en qualité de vicaire à St. Grégoire, il partit le 14 avril 1844 pour les missions de la Rivière-

Rouge et du Nord-Ouest. Il y demeura jusqu'au 4 juin 1856, époque à laquelle il s'embarqua pour revenir à Québec. Le 4 juillet 1856, il arrivait à Montréal. De retour de ses missions, il devint membre de la corporation du séminaire de Nicolet, dont il fut le supérieur avec le titre de vicaire-général du diocèse de Trois-Rivières. En 1861, le 8 septembre, il fut appelé à l'évêché des Trois-Rivières par Mgr Thomas Cooke, qui le chargea de l'administration des finances de l'évêché, avec le titre de curé, en 1862.

Le 23 novembre 1866, le Pape Pie IX le nomma évêque d'Anthédon, *in partibus infidelium*, et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, *cum futura successione*.

Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de St-Hyacinthe.

Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, devenu infirme, le nomma administrateur du diocèse, et le 30 avril 1870, étant au concile du Vatican, il devint évêque en titre des Trois-Rivières par le décès de Mgr Cooke. Il prit possession du siège le 3 juin suivant par procuration donnée à M. le grand-Vicaire Chs. Olivier Caron.

Mgr. Laflèche assista au concile œcuménique du Vatican en 1870, et fit ensuite cinq autres voyages à la Ville Eternelle, en diverses circonstances.

A l'occasion des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, il y a deux ans, Mgr. Laflèche a reçu du Saint-Père une marque de satisfaction et d'estime : il a été créé évêque assistant au trône papal.

Mgr. Laflèche a été un savant, un orateur puissant, un homme d'énergie et d'action, doué des plus belles qualités, un administrateur distingué de son diocèse.

C'est un ancien missionnaire, compagnon de Sa Grandeur Mgr. Taché. Ce fut un véritable conquérant des âmes. Il connut toutes les angoisses de la vie du missionnaire, et il acquit cette disposition particulière qui le fait comme un père au milieu de ses ouailles.

Il s'est distingué surtout par son zèle pour l'éducation ; il a puissamment contribué à l'établissement, dans toutes les parties de son domaine épiscopal, de couvents, d'écoles des frères et d'institutions enseignantes de toutes sortes. Il fonda des hospices et des hôpitaux et fut spécialement l'ami des pauvres et des malheureux.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Hamon, S. J. Voici la péroraison de cette belle pièce d'éloquence sacrée :  
 " Eglise des Trois-Rivières, réjouis-toi en ce grand jour ! Tres-

saille d'allégresse, fais monter vers Dieu tes chants de reconnaissance !

“ Nous fêtons aujourd'hui l'un des plus intrépides champions des droits de l'Eglise et de la vérité.

“ La proclamer fut sa mission, la faire pénétrer partout dans les têtes et dans les cœurs a été sa gloire, la voir porter ses fruits de paix et de bénédiction est sa récompense.

“ Anges des nombreuses paroisses fondées par ce grand semeur de vérités, unissez-vous à l'ange protecteur de ce diocèse pour chanter gloire à Dieu et gloire à son dévoué serviteur, offrez-lui vos actions de grâces, présentez-lui vos prières.

“ Puissions-nous, durant de longues années encore, entendre cette voix qui parle si bien de religion et de patrie. Puissions-nous, longtemps encore, jouir des bienfaits que répand autour de lui cet infatigable apôtre, cette colonne inébranlable de la foi catholique, ce grand évêque et ce grand patriote.”

La *Revue Canadienne* est heureuse de s'associer de tout cœur à ces nobles et belles paroles.

\* \* \*

Nous avons parlé, dans notre dernière chronique de l'intervention probable de l'épiscopat canadien dans la question des écoles séparées. Cette intervention s'est produite sous forme d'une pétition adressée au gouverneur général, au sénat et à la chambre des communes.

“ Cette pétition dit not excellent confrère de *La Vérité*, est une réponse à ceux qui prétendent que les catholiques du Nord-Ouest ne sont les victimes d'aucune injustice réelle. Trente et un prélats affirment solennellement qu'ils le sont ; et les catholiques ajouteront foi à cette affirmation, plutôt qu'aux assertions intéressées du premier ministre.

Maintenant, cette pétition produira-t-elle quelque résultat ? Nous voulons l'espérer, malgré les apparences contraires.

Les évêques demandent d'abord carrément le désaveu de la loi odieuse que la législature manitobaine vient de voter à sa dernière session, loi qui renchérit sur la législation de 1890 et qui aggrave singulièrement l'injustice dont souffre la minorité. Les ministres ont près d'une année devant eux pour faire désavouer cette législation inique par le gouverneur général. Le feront-ils ? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons très-bien, c'est que personne ne pourra prétendre que la demande du désaveu n'a pas été formulée en temps opportun.

Quant à l'œuvre tyrannique de la législation manitobaine de 1890 et l'ordonnance des Territoires du 31 décembre 1892, NN. SS. les évêques, tout en insistant sur un remède, laissent toute liberté au gouvernement de choisir le remède qui paraîtra le plus efficace. Mais il faut un remède. Le désaveu ne peut plus être appliqué aux deux lois scolaires de 1890 par le gouvernement fédéral ; mais ce gouvernement pourrait très bien, si seulement il le voulait, s'adresser au gouvernement impérial et demander son intervention afin de forcer la législature manitobaine à respecter le traité en vertu duquel le Manitoba est entré dans la Confédération, traité qui a reçu la sanction de la couronne d'Angleterre.

Quant à l'injustice créée par la législature du Nord-Ouest, sir John Thompson ayant déclaré, l'autre jour, qu'une ordonnance diffère essentiellement d'une loi provinciale, en ce qu'elle peut être désavouée en tout temps, l'affaire est bien simple : Que le gouvernement fédéral casse cette ordonnance si M. Haultain refuse ou néglige de la faire modifier dans un délai raisonnable.

Nous sommes persuadé que NN. SS. les évêques ne s'en tiendront pas à cette première pétition aux autorités fédérales. Si Ottawa nous refuse justice ils s'adresseront au gouvernement impérial, nous en avons l'intime conviction. Il était éminemment convenable de mettre d'abord le gouvernement canadien en demeure de faire son devoir ; s'il s'y refuse, c'est à la métropole qu'il faudra avoir recours."



# LES BASTONNAIS <sup>(1)</sup>

## LIVRE III

### LA TEMPÊTE ÉCLATE.

(Suite.)

—Quels peuvent bien être les bons amis qui l'ont recueilli ? dit la jeune fille après avoir déploré le nouveau danger qui menaçait son ami.

—Ne pouvez-vous deviner ? demanda Batoche dont le sourire plein d'intelligence alla droit au cœur de Zulma.

—J'espère que vous devinez juste.

—Vous pouvez en être sûre, mais pour dissiper tout doute, je suis décidé à me trouver un accès dans Québec ce soir. J'ai un plan qui réussira. Le déserteur que j'ai rencontré l'autre jour m'a donné son uniforme en échange d'autres vêtements qui lui permettront de circuler dans le pays en sécurité. Je me déguiserai au moyen de cet uniforme. Les loups me prendront pour l'un d'eux. Je porterai le mousquet, le sac et tout le fournement. Si vous avez quelque message ou des lettres pour vos amis, préparez-les sans retard. Je les porterai sur moi de manière qu'ils ne seront pas découverts et je les remettrai intacts. Je me suis mis dans la tête d'entrer dans la ville cette nuit et je le ferai. Le capitaine Singleton est malade et je dois le voir en personne.

Tandis que Batoche prononçait ces paroles, ses traits étaient empreints d'une calme résolution contre laquelle tout obstacle devait échouer. On eût pu y voir aussi une expression de tristesse, indice de son inquiétude à l'endroit de la vie de Cary Singleton.

Le vieillard tint parole. De retour au camp, il revêtit la défroque du déserteur et à l'heure propice de la nuit, il partit en reconnaissance autour des murs. Il marcha longtemps et avec précaution. Plusieurs fois, il fut aperçu ou crut avoir été aperçu par les sentinelles sur les remparts. L'un des factionnaires fit même feu sur lui ; mais enfin à force de courage, d'adresse et de persévérance, il réussit à escalader un parapet et retomba tranquillement dans une rue obscure juste au moment où la sentinelle, revenant de l'autre extrémité de son parcours, restait au-dessus de lui, le fusil à la main. Il se blottit dans un coin pour s'assurer qu'il n'avait été ni aperçu ni entendu. Il bouillait d'impatience d'entendre le factionnaire s'éloigner, mais celui-ci demeura longtemps immobile et distrait, le regard fixé dans le vide.

Enfin, il s'éloigna et Batoche s'échappa furtivement. Il se dirigea tout droit vers la demeure de M. Belmont où, dans le court espace de temps dont il pouvait disposer, il espérait obtenir plus facilement tous les renseignements dont il avait besoin.

“ J'ai promis à M. Belmont, se murmura-t-il à lui-même, que je ne m'approcherais plus de sa maison ; mais c'est qu'alors j'étais un rebelle. Maintenant, je suis un loyaliste, un serviteur dévoué du roi George et je porte sa glorieuse livrée. Il ne peut donc plus y avoir d'empêchement à ma visite. ” Et le vieux soldat pouffait de rire en s'approchant du lieu de sa destination.

Il n'était pas plus de onze heures, et pourtant la maison était obscure et silencieuse. Aucune lumière n'éclairait la façade et la neige qui couvrait le perron et le trottoir ne portait aucune trace de pas. Batoche hésita un moment, craignant que quelque malheur ne fût venu fondre sur ses amis durant les quatre ou cinq semaines qui s'étaient écoulées depuis leur dernière entrevue. Mais en se dirigeant avec précautions en arrière, il vit une brillante lumière dans la cuisine et une plus faible dans une chambre de l'étage supérieur.

“ Tout va bien, ” pensa-t-il, en gravissant les degrés et en frappant à la porte de la cuisine. Au bruit qu'il avait fait, il entendit le pas léger d'une femme qui s'enfuyait. Il essaya alors le loquet, mais la serrure était fermée à double tour.

“ J'ai effrayé la servante et la maison est barricadée ; mais j'espère que la domestique aura eu le bon sens d'annoncer qu'il y a quelqu'un à la porte.

A l'instant même, le pas d'un homme chaussé de pantouffles se fit entendre et Batoche reconnut la démarche de M. Belmont.

— Qui est là ?

— Un ami.

— Votre nom ?

Batoche n'osa pas donner son nom, même à voix basse de peur que le vent du soupçon ne le portât jusqu'aux quartiers-généraux.

— Que voulez-vous à cette heure ?

— Ne craignez rien. Ouvrez la porte et je vous le dirai.

— Je n'ouvrirai pas.

M. Belmont n'était pas peureux, mais évidemment ces précautions étaient devenues nécessaires, dans l'état de désordre actuel de la ville.

Batoche était dans une situation pénible, mais sa sagacité innée vint bientôt à son aide. Approchant la bouche du trou de la clé, il poussa le sourd hurlement du loup. En l'entendant, M. Belmont ouvrit les yeux tout grands, et un triste sourire éclaira sa

physionomie, mais il ne tarda pas un instant à tourner la clef. et à entr'ouvrir la porte. L'étranger se glissa à l'intérieur.

— Batoche !

— M. Belmont !

Quelques mots chuchotés expliquèrent tout : le déguisement, le motif de sa visite et tout le reste. M. Belmont recouvra sa tranquillité et conduisit son ami dans une salle de devant.

—Je n'ai pas de temps à perdre. Il faut que je le voie, dit Batoche.

—Il est très mal et en ce moment, il dort.



—Qui est avec lui ?

—Pauline. Elle ne le quitte jamais.

—Attendez un moment. Roderick Hardinge peut arriver d'un moment à l'autre ; il vient tous les soirs vers cette heure-ci. Il ne faut pas qu'il vous rencontre.

—Ne craignez rien. Il me sera facile de me dérober à sa vue.

Les deux amis montèrent alors à la chambre du malade, qui n'était autre que la chambre même de Pauline. Sur le petit lit était couché le beau soldat américain étendu sous les couvertures d'un blanc de neige. Ses traits étaient tirés et amincis, ses yeux

renfoncés et la fièvre imprimait ses traits de feu vers les pommettes de ses joues et sur son vaste front. La masse de ses cheveux bouclés tombait humide sur l'oreiller. A la faible lueur d'une lampe munie de son abat-jour et placée sur la table voisine, Cary rigide et muet avait l'apparence d'un cadavre.

Quelle différence avec le vigoureux soldat que Batoche avait vu combattre vaillamment à son côté, dans le terrible défilé du Sault-au-Matelot.

Pauline, assise sur une chaise basse à la tête du lit, était la peinture la plus parfaite de la beauté triste et souffrante. Le cercle bistré qui entourait ses yeux révélait ses longues veilles et sa taille légèrement courbée indiquait la fatigue contre laquelle luttait son courage et son dévouement. Quand l'étranger entra dans la chambre avec son père, elle ne quitta pas son siège et ne fit aucun signe. Elle pensait que c'était probablement un soldat que Roderick, empêché de venir en personne, avait envoyé prendre des nouvelles du malade; mais quand le militaire s'approcha davantage et que M. Belmont, qui le précédait, lui souffla quelques mots à l'oreille, elle se leva en comprimant de ses deux mains les battements de son cœur.

—Batoche ! s'écria-t-elle d'une voix étouffée ; vous êtes un ange de la Providence.

—J'ai appris qu'il était malade et je suis venu le voir.

—Oui, vous avez appris qu'il était malade, et vous êtes venu, au péril de votre vie. Vous êtes un noble cœur et un généreux ami. Oh ! comme il sera heureux de vous voir ! Il dort ; nous ne pouvons pas l'éveiller, mais quand il s'éveillera, votre présence lui donnera de la force et du courage. Et Zulma.....

A ce moment, on frappa légèrement à la porte principale, et la jeune fille, s'interrompant, sortit de la chambre et descendit.

—C'est Hardinge, dit M. Belmont. Entrez dans la chambre voisine. Batoche. Il ne sera pas ici longtemps. Peut-être, le malade reposant en ce moment, ne montera-t-il même pas.

Quelques moments s'écoulèrent avant que l'officier ne montât, engagé qu'il était dans un tête à tête avec Pauline, et quand il entra dans la chambre, ce ne fut que pour regarder pendant quelques secondes le malade endormi. Il se borna à dire à M. Belmont qu'il venait de voir le docteur. L'homme de l'art déclarait que la crise était à son apogée, mais que les chances étaient grandement en faveur du patient. Un incident quelconque, aussi léger qu'il fût, qui pourrait l'égayer un peu, sans trop l'émuouvoir toutefois, produirait probablement un mieux sensible.

M. Belmont sourit faiblement en entendant ces paroles. Il pensait à la visite de Batoche.

—Ce sera précisément l'incident désiré, murmura-t-il en *a parte*.

## VI.

Quand Roderick sortit, Pauline l'accompagna jusqu'à la porte d'entrée, mais elle ne fut pas longtemps absente, désireuse qu'elle était d'assister à l'entrevue de Cary et de Batoche. Le vieillard, debout près de la couche de son jeune ami, observait très attentivement les symptômes qui se présentaient à son œil exercé. Lui qui avait été si souvent exposé aux sévérités de l'hiver canadien et aux rigueurs de la vie du chasseur, connaissait parfaitement la maladie qui, plusieurs fois, avait menacé sa propre existence.

—Ses deux poumons sont très gravement atteints et il est d'une très grande faiblesse, dit-il à M. Belmont et à Pauline; mais son teint clair indique chez lui une robuste constitution, et le repos de ses membres prouve qu'il est doué d'une force remarquable. Il a reçu une balle sous l'épaule droite et le lobe supérieur du poumon a probablement été effleuré. Il s'est raidi contre ce choc, dépensant ainsi une grande partie de la force vitale qu'un repos absolu, dès le commencement, lui eût épargnée. Sa position est grave, mais je crois avec le docteur qu'il s'en tirera. D'ailleurs, ajouta Batoche, de cette étrange voix d'oracle désormais familière à ceux qui l'écoutaient, Cary Singleton ne peut pas, ne doit pas mourir. Non seulement sa jeune existence est précieuse, mais d'autres existences bien chères dépendent de la sienne. Que deviendrait Zulma Sarpy, sans lui, elle qui se tourmente à la seule pensée de sa maladie? Et vous, Pauline, je suis sûr que vous ne désirez pas qu'il meure?

Deux grosses larmes brillèrent dans les yeux de la pauvre jeune fille: ce fut toute sa réponse.

A ce moment, la tête du malade remua légèrement sur l'oreiller, le corps se contracta un peu et Cary ouvrit les yeux. Il n'y avait aucun égarement dans son regard. Il s'éveilla sachant où il se trouvait: non dans une maison étrangère, mais parmi ceux qu'il aimait et qui le soignaient avec la plus grande affection. Pauline fut la première à s'approcher de lui. Elle lui fit une question et il lui répondit dans la même langue, aussi naturellement que si le français avait été sa langue maternelle. Batoche fut enchanté de ce qu'il voyait et qu'il regardait comme un symptôme satisfaisant. Cary accepta une potion des mains de sa belle infirmière, puis se reposa sur son oreiller, l'air tout réconforté. A ce moment propice, ses yeux rencontrèrent ceux de Batoche, qui se tenait un peu

en arrière, vers le pied du lit. Un calme sourire se joua sur ses lèvres, son regard s'illumina d'un éclair d'intelligence et retirant sa longue main émaciée de dessous le drap, il la tendit à son vieil ami.

—Batoche ! murmura-t-il.

Celui-ci prit la main de l'officier avec respect et la pressa sur ses lèvres.

—Vous me reconnaissez, capitaine ?

—Parfaitement.

—Je désirais bien ardemment vous revoir.

—Et moi de même.

—Mais il m'a été impossible de venir plus tôt.

—Je le sais, et il vous a fallu faire usage de cet uniforme.

En disant cela, il montrait le déguisement de Batoche en riant tout bas. Il ajouta aussitôt :

—Et mes amis, comment vont-ils ? Mademoiselle Zulma et Monsieur Sarpy ?

—Ils s'affligent de votre infortune et prient pour votre guérison. Le plus grand regret de Mademoiselle est de ne pouvoir être à côté de vous.

Une expression de bonheur se répandit sur les traits du patient, et il dit :

—Sait-elle entre quelles bonnes mains je suis ?

—Elle le sait et c'est sa seule consolation.

Ce fut le tour de Pauline de trahir son émotion, en détournant la tête et en essuyant ses larmes.

—Voici continua Batoche, quelques lignes de sa plume, écrites il y a quelques heures seulement.

Cary empressé, étendit la main pour saisir le papier, en se soulevant de son mieux sur l'oreiller. Il allait demander qu'on voulût bien lui lire la missive, lorsque Batoche intervint avec cette autorité calme qui lui était familière.

—Pas ce soir, capitaine. Gardez-la pour votre première joie, en vous éveillant, demain matin.

Le malade se soumit en souriant et la remit à Pauline, en disant :

—Nous la lirons ensemble, au déjeuner.

Après une pause durant laquelle Cary parut rassembler ses pensées ; avec calme, toutefois, et sans efforts, il dit à Batoche :

—Vous retournez cette nuit ?

—Oui, sans tarder ; il se fait tard.

—Vous verrez mademoiselle Sarpy et son père ; vous les remercirez de leur sollicitude à mon égard. Dites-leur que ma pensée

est avec eux. Si je vis et que j'obtiens ma liberté, ma première visite sera pour eux. Si je meurs.....

—Mourir, capitaine, mourir! s'écria Batoche d'une voix retentissante qui étonna Pauline et son père. Un soldat ne meurt pas ainsi. Tout n'est pas perdu. Nous combattons encore côte à côte. Un jeune homme ne meurt pas ainsi. La mort, c'est bon pour des vieillards comme moi. Vous avez devant vous un glorieux avenir. Mourir?..... Non, vous ne mourrez pas, capitaine Singleton. Vous devez vivre pour l'amour de vos parents et de vos proches qui vous attendent là-bas, dans le vieux village aux pays du sud et vous ne briserez pas le cœur de ces deux jeunes Canadiennes dont le bonheur dépend du vôtre.

Batoche lança cette dernière phrase surtout dans une sorte d'enthousiasme téméraire. Mais il savait bien ce qu'il disait.

Pauline fut stupéfiée de l'audace de cette parole. M. Belmont écoutait dans le silence de l'étonnement. Quant à Cary, il regardait les yeux grands ouverts, comme s'il écoutait un commandement jeté par une sonnerie de clairon, sur l'ordre d'une puissance invisible qui pouvait tout pour le sauver.

Les couleurs de la santé reparurent tout-à-coup sur ses joues; son front s'éclaira d'un rayon d'intelligence tout différent de la torpeur mortelle qui l'accablait naguère et en s'étendant plus à son aise sur sa couche, il parut doué d'une vigueur que la confiance seule pouvait faire naître. Il était évident aussi qu'en ce moment, il était parfaitement heureux.

— C'est bien, murmura M. Belmont en mettant la main sur l'épaule de sa fille. Voilà cette salutaire réaction dont parlait le docteur.

Batoche paraissait tout-à-fait satisfait de ce qu'il avait fait et après un moment, il dit adieu à son ami.

En bas, dans le corridor, seul avec M. Belmont, il remit ses autres messages: une lettre de Zulma à Pauline et une autre de Monsieur Sarpy à son fils Eugène. M. Belmont devait faire parvenir cette dernière de la manière qui lui paraîtrait la meilleure pour ne pas se compromettre. Batoche fit aussi remarquer avec plaisir que Cary n'avait pas soufflé mot d'affaires militaires. Il regardait cela comme une preuve que l'esprit du jeune homme était complètement à l'aise.

## VII

## LE SORT DE DONALD.

Avant de prendre congé de Batoche, M. Belmont l'avertit solennellement de tous les dangers qu'il courait, lui rappelant qu'il est souvent plus difficile de sortir d'une expédition comme celle qu'il avait entreprise cette nuit que de passer heureusement à travers les difficultés du début. Batoche n'était pas du tout indifférent aux dangers qu'il bravait ; aussi, après avoir remercié son hôte, promit-il d'exercer la plus grande prudence. M. Belmont attira particulièrement son attention sur une patrouille commandée par le vieux serviteur de Roderick, Donald, homme déterminé, animé des sentiments les plus implacables contre tous ceux qu'il soupçonnait de déloyauté envers le roi.

—Je sais qu'il a contre vous une rancune toute particulière, à cause de vos incursions nocturnes, et s'il vous surprend, il vous traitera sans pitié.

La nuit était sombre comme la mort, sans une seule étoile au firmament, sans la plus petite lampe dans les rues. En quittant la maison, Batoche se dirigea hardiment dans un étroit sentier qui conduisait aux remparts, du côté de la rivière St-Charles, puis ralentit le pas, se glissant le long des murailles des maisons. Ce sentier débouchait sur un petit jardin que le vieux chasseur se vit obligé de longer sur toute la longueur. Il n'entendit rien, ne vit rien ; seulement, il lui sembla que les arbres dépouillés de leurs feuilles le regardaient et semblaient l'avertir de l'approche d'un danger. Batoche disait souvent qu'il comprenait le langage des arbres et, ce soir-là, leur aspect troublait certainement plus que d'habitude son âme ordinairement imperturbable ; cela lui fit presser le pas. Quand il eût atteint environ le tiers de la longueur du jardin, il sentit distinctement qu'il était suivi. Il se retourna et vit une figure sombre à une certaine distance derrière lui. Il comprit instinctivement le danger qu'il courait. Il s'arrêta ; celui qui l'épiait s'arrêta. Il avança ; l'autre avança. Il traversa la rue obliquement ; l'autre la traversa de même. Il revint ; l'autre revint. Il aurait pu s'élaner sur celui qui le poursuivait, mais cela aurait probablement occasionné des cris et d'autres bruits, ce qu'il fallait naturellement éviter. Il eut recours à la fuite. Léger comme un cerf, il vola le long de la clôture du jardin, tourna et se cacha derrière un gros arbre qui faisait le coin de la rue. L'autre, également agile, fut bientôt près de lui.

—Donne moi ton fusil, grogna-t-il en mauvais français.

—Non.

—Qui es-tu ?

—Ton ennemi.

L'homme avança d'un pas et regarda Batoche en face.

—Ah ! c'est toi, enfin, et déguisé dans l'uniforme de Sa Majesté. Je savais bien que je te prendrais enfin. Attrape ça !

Il leva, en disant ces mots, un énorme pistolet d'arçons qu'il dirigea vers le front du vieillard. De la main gauche, Batoche fit dévier l'arme, tandis que de la droite, il sortit de sa ceinture un long couteau de chasse. La lutte fut courte. Le coup partit et la balle effleura le bonnet de peau de renard de Batoche ; celui-ci plongea son couteau de chasse dans le cœur de son adversaire, qui roula dans la neige sans proférer un son et Batoche s'enfuit en entendant des pas précipités attirés par le coup de pistolet. Il ne rencontra pas d'autres obstacles ; il franchit le mur au même endroit qu'il avait choisi à son arrivée et presque en vue d'une sentinelle à demi endormie sur sa carabine.

—Celui-là ne m'ennuiera jamais plus, ni moi, ni M. Belmont, pensa Batoche. Et ce qu'il y a de plus beau, on ne saura pas que c'est moi qui ait fait le coup. J'en suis seulement fâché pour monsieur Hardinge qui devra se procurer un autre serviteur.

La mort de Donald créa un grand émoi dans la ville. Il était bien connu et fort estimé comme un soldat fidèle et actif, et le mystère qui enveloppait sa mort fit naître la plus pénible anxiété. Était-elle due simplement à quelque bagarre nocturne ? Impliquait-elle la culpabilité de quelque soldat de la garnison, en révolte contre l'autorité militaire ? Ou encore, le meurtre avait-il été commis par des prisonniers américains, dans une tentative d'évasion ? On fit une enquête minutieuse, mais elle n'aboutit à rien et l'on ne put trouver le fil de la tragédie. Roderick Hardinge en fut vivement affecté. Après avoir vainement épuisé tous les moyens de découvrir le meurtrier, un soupçon de la vérité lui vint soudainement à l'esprit et souleva dans son cœur une véritable tempête d'indignation. Il était d'autant plus vexé, que, si ses suppositions se trouvaient être vraies, il se verrait placé dans une position très difficile vis-à-vis des Belmont. Une fois déjà, comme il ne se le rappelait que trop, ses devoirs militaires avaient été la cause d'un grave malentendu entre le père de Pauline et lui et, plusieurs fois, depuis lors, les mêmes causes avaient bien failli produire les mêmes effets et avaient rendu très précaires leurs relations mutuelles. Tous deux avaient fait des concessions et le jeune officier était assez généreux

pour admettre, en lui-même, que M. Belmont avait joué un rôle très pénible avec le plus noble courage. Mais, dans le cas actuel, la publicité donnée à la mort de Donald était une circonstance aggravante et Roderick en fut tellement accablé que, pendant deux ou trois jours, il évita de visiter la demeure de M. Belmont. Pauline et son père remarquèrent son absence sans pouvoir se rendre compte de ce qui pouvait la motiver. Sans doute, ils avaient appris la mort de Donald, mais ils n'avaient jamais pensé le moins du monde que Batoche eût été mêlé à cette malheureuse affaire. Enfin, quand son esprit fut devenu un peu plus calme, Hardinge alla chercher des nouvelles de la santé de Cary Singleton. Il fit bien sentir que c'était là le principal objet de sa visite. En dépit de ses efforts, ses manières étaient gênées en adressant quelques mots à M. Belmont et il parut même froid et compassé avec Pauline.

En le reconduisant à la porte, la jeune fille s'aventura à lui demander s'il était souffrant.

—Je souffre moralement, Pauline, répondit l'officier. J'ai fait de mon mieux pour rendre service à mes amis et leur être agréable, (et il la regarda d'un air sévère en lui disant ces paroles), mais cet horrible meurtre de mon vieux serviteur a renversé presque toutes mes prévisions. J'ignore encore ce qui pourra en résulter.

Pauline ne comprit rien à ce discours, mais quand elle le répéta à son père, il devint très ému et très courroucé.

—C'est ce qu'il y a au monde de plus difficile, que de servir deux maîtres, ma chère, dit-il à sa fille. Roderick est un brave homme, mais peut-être, si vous ou moi l'eussions moins connu, notre voie aurait-elle été plus simple et n'aurions-nous pas eu à vivre dans une crainte et un tremblement perpétuels. Je crois savoir ce qu'il a dans l'esprit, ce qui expliquerait la froideur de ses manières envers nous deux, ce soir. Tout en gardant strictement les promesses que j'ai faites à Monseigneur, je ne permettrai pas que l'on fasse de moi le jouet de la mauvaise humeur de qui que ce soit, et si Roderick tient envers moi la même conduite demain soir, je l'attaquerai là-dessus.

M. Belmont avait l'air très décidé, en prononçant ces paroles. Pauline, tout en continuant de n'y rien comprendre, se retira dans la chambre du malade, le cœur chargé d'une grande appréhension.

## VIII

## LE CŒUR TRISTE.

Ceci n'était pas non plus son unique chagrin. Le matin qui suivit la visite de Batoche, la première pensée de Cary, à son réveil, fut pour la lettre de Zulma. Il demanda à Pauline de la lui lire, ce qu'elle fit aussitôt. La lettre était courte et simple. Elle exprimait l'étonnement et le chagrin causés à la jeune fille par le terrible malheur arrivé à Cary et à ses compagnons et contenait toutes les consolations que l'on pouvait attendre de son cœur ardent et de sa généreuse nature. La seule phrase remarquable était la dernière, qui se lisait comme suit : " Savez vous que toutes ces adversités ne rendent égoïste ? Il me semble que je suis traitée cruellement. Je sais que vous êtes entre bonnes mains, mais c'est ma place d'être à côté de vous, et je suis jalouse de Pauline, qui a le bonheur d'être votre garde-malade. Dites bien ceci à Pauline. Dites-lui que je suis terriblement jalouse et que, si elle ne vous ramène pas à la santé dans quelques jours, je conduirai moi-même une colonne d'assaut, qui réussira à assouvir sa vengeance. Pardonnez moi cette plaisanterie.

Présentez mes amitiés à Pauline. Je lui écris plus au long sur ce sujet."

Ces phrases étaient assez innocentes, assez ordinaires et elles firent sourire Cary. Il n'en fut pas de même de Pauline. Elle les lut avec un visage sérieux et d'une voix hésitante, et quand elle eut fini, son regard tomba sur celui du malade avec une expression d'anxiété.

—Une bien bonne lettre, telle que je l'attendais de sa part. J'espère pouvoir la remercier bientôt, dit-il. Et elle vous a écrit aussi, mademoiselle ?

Ceci fut dit de manière à laisser voir clairement le désir de Cary d'entendre lire cette seconde lettre. Pauline le comprit, mais bien que la lettre fût cachée dans son corsage et qu'elle levât instinctivement la main pour la prendre, elle réprima ce mouvement et se contenta de dire qu'entre autres choses, Zulma lui recommandait de prendre le plus grand soin de son patient.

—Vraiment ! dit Cary en souriant, c'est un excès de générosité ; mais elle aurait pu s'épargner cette peine. Permettez-moi de vous le répéter, mademoiselle : ni ma propre mère, ni mes sœurs, ni même Zulma Sarpy ne pourraient me donner de meilleurs soins

que ceux que je reçois de vos mains, et si je guéris, comme je le crois maintenant, j'estimerai toujours devoir la vie à Pauline Belmont.

Ce petit discours causa la plus grande émotion à la jeune fille. Il fut prononcé sur un ton calme mais pathétique et la dernière phrase fut accompagnée d'un regard plus expressif qu'aucune parole. Des mots, du geste, du regard, rien n'avait échappé à la jeune fille, mais ce qui la frappa surtout et lui parut plus significatif que tout le reste fut que, pour la première fois, son patient l'avait appelée par son nom, Pauline.

Plus tard, dans le cours de la journée, quand Pauline fut seule pour quelques instants, elle reprit la lettre de Zulma et la relut plus attentivement. Elle ne put se dissimuler que c'était l'œuvre d'un noble cœur, plein de généreux sentiments et animé de cette sympathie qu'une véritable amie doit témoigner en des occasions si pénibles que celle-ci. Zulma parlait éloquemment des dangers et des inquiétudes qui devaient avoir été le partage de Pauline, dans cette terrible matinée de décembre et elle lui renouvelait son invitation d'abandonner la malheureuse ville et de se réfugier dans le paisible manoir de la Pointe-aux-Trembles. " Vous n'êtes pas faite pour de si terribles scènes, ma chérie, écrivait-elle ; je pourrais les supporter mieux que vous, car tel est mon naturel. Vous devriez être à ma place et moi à la vôtre. Je pourrais ainsi supporter la fatigue de soigner celui qui est notre plus cher ami à toutes deux."

Telle était la phrase qui avait intrigué Pauline à la première lecture et la rendait encore perplexe à la seconde. C'est à cause de cette phrase qu'elle n'avait pas lu la lettre à Cary. Que voulait donc dire Zulma ?

" Elle se trompe beaucoup, se dit Pauline, si elle me croit incapable de supporter le fardeau dont la Providence m'a chargée. Je ne suis plus ce que j'étais. Ces deux mois de troubles incessants m'ont donné un courage dont je ne me serais jamais crue capable. Ils m'ont complètement changée. J'aurais pu rester hors de la ville et aller à la Pointe-aux-Trembles ; mais c'est moi qui ai persuadé à mon père de revenir chez nous, et je ne le regrette pas. Je ne quitterais pas aujourd'hui cette maison, même si je le pouvais.

Malgré tout le prix que j'attache à la compagnie de Zulma, à ses avis et à son exemple ; je ne consentirais pas à changer de place avec elle.

Pauline parcourut de nouveau la lettre du regard.

" Quelles singulières expressions elle emploie en parlant de mon pauvre patient ! Elle ne parle pas de lui comme de son plus cher

ami, mot que je devais m'attendre à voir employer par elle," (ici un frisson involontaire passa dans tous les membres de Pauline), "mais elle parle de lui comme *notre* plus cher ami à *nous deux*. Que signifie ceci ? A-t-elle écrit cela spontanément, ou après délibération ? Est-ce un piège destiné à me faire commettre quelque indiscretion ? Non. Zulma est une amie trop sincère pour cela. Hélas ! la chère créature ne sait pas, ne peut pas savoir, ne saura jamais toute la portée de ses paroles."

Pauline elle-même ne savait pas alors toute la portée des mots écrits sans intention de communiquer la signification qu'elle y attachait. Malgré tous les changements qui s'étaient opérés dans son caractère, sa douce simplicité demeurait intacte. C'est même cette ingénuité qui l'avait portée à recevoir Cary Singleton dans la maison de son père. Quand le jeune officier était tombé malade à l'hôpital du séminaire, c'est Roderick Hardinge qui le lui avait appris, en exprimant le regret qu'il ne pût être mieux soigné. Elle avait immédiatement proposé de le faire transporter chez elle, en offrant ses services comme garde-malade. Hardinge avait accepté avec empressement, et, après beaucoup de difficultés, avait obtenu des autorités la permission nécessaire. Dans toute cette affaire, la conduite de l'officier anglais avait été virile, noble, franche, sans la moindre arrière-pensée ou la plus petite trace d'égoïsme. On doit à la simple vérité de dire que malgré sa sincère admiration pour Cary Singleton, Pauline ne se laissa guider en cette affaire que par des motifs d'humanité et par son amitié pour Zulma. Elle ne considéra pas les complications futures. Elle ne s'arrêta même jamais à se demander s'il se produirait quelque complication, sans cela, le sentiment du devoir aurait pu être un obstacle à son œuvre de charité. Ce devoir était l'amour qu'elle avait pour Roderick Hardinge, amour qui n'avait jamais été avoué en paroles, dont elle n'avait jamais pu, elle-même, mesurer l'étendue, mais qui existait néanmoins et qu'elle avait le bonheur de croire réciproque.

Mais le cœur voyage rapidement dans l'espace de neuf jours et, à la fin de ce laps de temps, il n'était pas étonnant que la visite de Batoche, les lettres de Zulma et la mauvaise humeur de Roderick eussent troublé l'âme de la pauvre jeune fille. L'homme n'est pas maître de ses affections et il y a une destinée en amour comme dans tous les autres événements de ce monde.

(A suivre.)

# BIBLIOGRAPHIE

## VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PAR PAUL SABATIER, PARIS, FISCHBACKER, 1894. 1 vol. in-8.

Le protestantisme qui n'a pas encore réussi à produire un saint voudrait bien cependant en avoir d'authentiques. Il est si difficile, voyez-vous, d'en fabriquer avec Luther et Calvin! Déjà il a tenté d'escamoter Savonarole, mais le Dominicain, malgré la sainteté de sa vie, n'a pas été canonisé. Quelle bonne aubaine ce serait s'il pouvait confisquer à son profit saint François d'Assise, sainte Claire et tout l'ordre des franciscains dans l'âge d'or de la fondation du *Porcello*. C'est ce qu'a tenté un ministre protestant de Strasbourg, M. Paul Sabatier.

Nous aimons à croire qu'il est sincère dans sa revendication et c'est sans doute ainsi que l'a jugé notre saint Père Léon XIII en lui faisant adresser par le Cardinal Rampolla une lettre de remerciement et en lui envoyant sa bénédiction. Espérons aussi que M. Sabatier est lui-même "une de ces âmes si nombreuses qui dans nos Babylones modernes et dans les chaumières de nos montagnes soupirent mystérieusement l'hymne de la grande vigile du bien et de la vérité." Formons des vœux pour qu'il s'aperçoive bientôt que ce qu'il cherche est tout près de lui dans l'Eglise catholique, et que si parmi son clergé il y a encore des abus (bien moins nombreux cependant que du temps de saint François), ce n'est ni au dogme ni à la morale de l'Eglise qu'il faut s'en prendre; qu'au contraire ce sont ces dogmes et cette morale qui, bien compris et bien pratiqués, peuvent seuls produire la sainteté qu'il admire dans le stigmatisé d'Assise.

Ce que nous venons de dire fait assez pressentir, que malgré le talent de l'auteur et les nombreuses recherches qu'il a faites pour étudier tous les documents qui pourraient apporter de nouveaux éclaircissements à l'histoire du saint dont il a écrit la vie avec amour, il nous est impossible de reconnaître dans son livre le saint François d'Assise que nous connaissons déjà. Ce sont bien pourtant ses pauvres vêtements, sa figure amaigrie par les austérités, son regard plein d'amour, son bienfaisant sourire, sa parole de feu; mais son âme n'y est pas. Fidèle à sa théorie en fait d'histoire, M. Sabatier a créé son héros au lieu de le faire revivre tel qu'il fut.

Le *Porcello* lui-même ne se reconnaîtrait pas sous ce masque de précurseur du protestantisme.

Aussi malgré l'intérêt que l'auteur a su mettre dans son récit, nous craignons bien que l'esprit dans lequel il l'a écrit ne limite beaucoup le nombre de ses lecteurs. Ce n'est pas parmi ses coreligionnaires de la P. P. A. qu'il trouvera des admirateurs. M. Sabatier n'est pas assez fanatique pour eux, ils ont horreur de tout ce que Rome a pu accueillir et bénir. Restent les catholiques qui seraient tout disposés à recevoir et à lire une nouvelle vie du fondateur des franciscains, religieux que nous avons le bonheur de posséder au milieu de nous depuis quelques années; mais ils rencontreront dans le livre de M. Sabatier tant de pages qui leur feront peine, qu'ils le fermeront de désappointement.

C'est ce qui nous est arrivé. Plus d'une fois nous avons dû faire un effort sur nous-mêmes pour rouvrir le volume de nouveau et en terminer la lecture. L'impression est d'autant plus pénible que le contraste entre les passages qui attachent et ceux qui repoussent est plus grand.

A. L.

### LES SECRETS D'UN CARMEL

PAR UN AMI DU CARMEL. 1 vol. in-12.

Que de gens, même parmi les catholiques, ignorent complètement l'origine du Carmel, son but, son utilité? Combien de chrétiens zélés pour toutes les œuvres de bienfaisance sont pour le moins indifférents à l'égard des ordres contemplatifs? Combien même ne craignent pas d'en contester l'utilité et de proclamer que de pareilles institutions sont en opposition avec l'esprit et les besoins de notre temps?

Que ces personnes de bonne foi lisent *les secrets d'un Carmel*; elles seront heureuses de voir se dissiper de leur esprit des préjugés qu'à leur insu, les idées du siècle y avaient répandus.

"Les âmes contemplatives, dit l'auteur de cet excellent opuscule, n'accomplissent point la moins importante des œuvres spirituelles. Semblables à de nouveaux Moïses, ces âmes s'interposent comme un rempart puissant contre un Dieu irrité et son peuple coupable. Par la sainteté de leur vocation, elles sont au sommet de la perfection chrétienne, comme le paratonnerre, au faite de l'édifice."

"Si donc, l'on vous demande l'aumône pour les religieuses carmélites, que personnes ne dise: "De quelle utilité sont à la société ces âmes exclusivement vouées à la vie de prière et de pénitence?" puisque l'Esprit Saint nous dit, par l'apôtre, que la *piété est utile à toutes choses*. Tandis qu'il défend, par le même apôtre, à *quiconque combat pour Dieu, de s'embarrasser* dans les affaires du siècle, Notre Seigneur ne nous apprend-il pas d'ailleurs *qu'il faut toujours prier et ne jamais cesser*."

N'avez-vous pas quelquefois entendu sortir de bouches malveillantes à l'endroit des héroïques cénobites cloîtrées au Carmel ce mot de mépris:  *paresse !* Eh bien! lisez le chapitre intitulé: *vie journalière d'une carmélite* et vous verrez combien est remplie cette vie que certains imaginent livrée à l'oisiveté.

Enfin la lecture de ce bon livre édifiera tout le monde et disposera favorablement, espérons-le, en faveur de notre Carmel encore au début et en butte aux difficultés premières, les âmes généreuses qui connaissent tout le prix de la prière et du sacrifice.

### UN DISPARU

PAR G.-A. DUMONT, opuscule in-18 de 46 pages.

La première partie de cette brochure consiste en une biographie de M. Léandre-Wilfrid Tessier qui fut, dès la création de la *Revue Canadienne*, en 1864, un de ses collaborateurs et en devint le directeur-gérant en 1873; la

seconde comprend une conférence de M. Tessier sur l'éducation sociale au Canada, ainsi que quelques autres écrits du même auteur, les seuls qui aient pu être recueillis, tous les autres ayant été détruits. "Je regrette d'autant plus ce malheur, dit M. Dumont, que ces écrits reproduits à la suite de la présente étude biographique, font voir le beau talent d'écrivain que possédait l'homme dont je viens d'écrire la biographie."

## L'ÉGLISE ET LE PEUPLE

ÉTUDES SUR LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ ET LA PROPRIÉTÉ, PAR E. PRÉVERAUD, in-12  
prix : 2 fr., franco : 2 fr. 40.

La librairie Tequi publie une nouvelle édition d'un livre qui pourrait bien contenir la solution pacifique de la question sociale, toujours grosse d'orages et de révolutions.

*L'Église et le Peuple*, de M. Edmond Préveraud est une œuvre d'opinions hardies, mais saines et irréprochables. L'auteur y traite d'abord de la liberté et estime que les Français s'amuse toujours à déraisonner sur ce joli mot, dont ils ne devraient pas pourtant se contenter toujours. Il ajoute que l'égalité telle qu'on la rêve, est impossible, qu'il n'y a pas d'égalité sans commandement, et qu'on doit chercher à faire disparaître les inégalités trop violentes, en s'approchant le plus possible de l'égalité matérielle, mais en gardant les inégalités nécessaires. D'après lui la vraie fraternité, qui ne préjudicie ni au travail, ni à la production, ni à la vie, est surtout et principalement chrétienne.

M. Préveraud, parlant du suffrage universel, qui est une de nos libertés acquises et permettra à un peuple chrétien de vivre dans le temps pour l'éternité, croit qu'il entraînera forcément une transformation de la propriété, et qu'ayant transporté le pouvoir à tous, il portera également à tous la propriété et la rente du sol.

L'organisation de la propriété territoriale actuelle est longuement et savamment critiquée dans ce livre. M. Préveraud estime que l'objet de la propriété doit être modifié et qu'elle doit devenir communale. Il ajoute avec raison que la démocratie ferait mieux de s'appliquer pratiquement à atteindre ce but, si fécond en résultats, que d'aboyer contre le budget des cultes ou de provoquer le massacre des prêtres.

La conclusion est très ferme ; on ne sortira de l'impuissance qui paralyse les meilleures volontés qu'en renonçant à ce qui est passé sans retour et en allant à des formes nouvelles, à "l'esprit nouveau."

Voilà un livre qu'il est bon et sain de lire, à cette heure où les funestes doctrines qui font tant de mal en Europe, tendent à envahir rapidement notre propre pays.

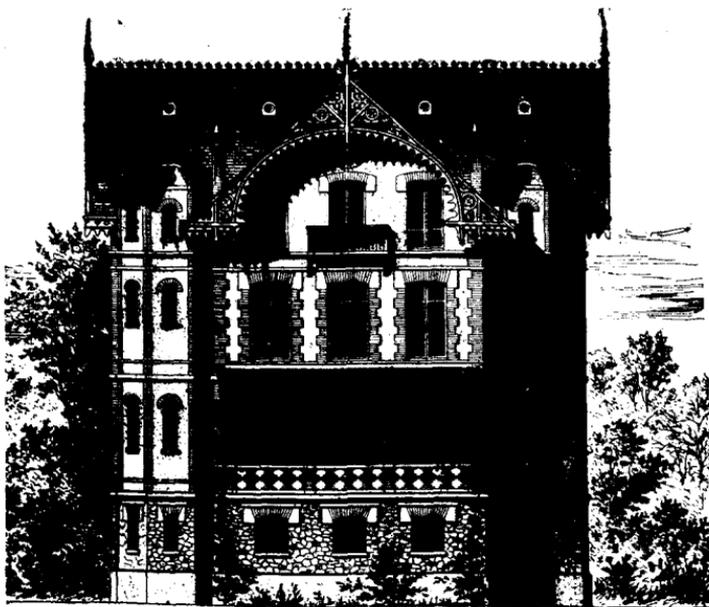
## LES MERVEILLES DE LA NATURE

Par A.-E. BREHM. Édition française par J. KUNCKEL D'HERCULAIS, assistant au Muséum. 11 volumes gr. in-8 de 1500 pages à 2 colonnes avec 2000 figures dans le texte et 36 planches hors texte, le vol. \$3.00.

*Les Merveilles de la Nature* de Brehm nous font connaître ceux qui sont comme nous les hôtes de cette terre, qui, sans cesse mêlés à notre vie, amis ou ennemis, serviteurs ou esclaves, se partagent avec l'homme le vaste domaine où s'agitent nos destinées.

Brehm n'est pas un savant de cabinet, qui n'a vu que des animaux empaillés sous les vitrines d'une galerie ; il a étudié de près la nature vivante ; il est même souvent allé observer jusque dans leur sauvage patrie les animaux inconnus dans nos climats.

C'est à ceux qui veulent acquérir des connaissances générales sur la vie et les mœurs des insectes, à ceux qui sont curieux des choses de la nature, que ce livre est destiné.



MAISON A FONTAINEBLEAU.